



First Session  
Thirty-ninth Parliament, 2006-07

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Special  
Senate Committee on*

# Aging

*Chair:*

The Honourable SHARON CARSTAIRS, P.C.

---

Monday, June 4, 2007

---

**Issue No. 10**

**Twelfth meeting on:**

Special study on Aging

---

APPEARING:

The Honourable Marjory LeBreton, P.C.,  
Leader of the Government in the Senate  
and Secretary of State (Seniors)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
trente-neuvième législature, 2006-2007

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial spécial sur le*

# Vieillessement

*Présidente :*

L'honorable SHARON CARSTAIRS, C.P.

---

Le lundi 4 juin 2007

---

**Fascicule n° 10**

**Douzième réunion concernant :**

L'étude spéciale sur le vieillissement

---

COMPARAÎT :

L'honorable Marjory LeBreton, C.P.,  
leader du gouvernement au Sénat  
et secrétaire d'État (Aînés)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE SPECIAL SENATE COMMITTEE  
ON AGING

The Honourable Sharon Carstairs, P.C., Chair  
The Honourable Wilbert J. Keon, Deputy Chair  
and

The Honourable Senators:

Chaput	* LeBreton, P.C.
Cordy	(or Comeau)
* Hervieux-Payette, P.C.	Murray, P.C.
(or Tardif)	Mercer
*Ex officio members	
(Quorum 3)	

LE COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL  
SUR LE VIEILLISSEMENT

*Présidente* : L'honorable Sharon Carstairs, C.P.  
*Vice-président* : L'honorable Wilbert J. Keon  
et

Les honorables sénateurs :

Chaput	* LeBreton, C.P.
Cordy	(ou Comeau)
* Hervieux-Payette, C.P.	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Mercer
*Membres d'office	
(Quorum 3)	

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, June 4, 2007  
(13)

[*Translation*]

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:34 p.m. in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Sharon Carstairs, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Carstairs, P.C., Chaput, Cordy, Keon and Murray, P.C. (5).

*In attendance:* From the Research Branch of the Library of Parliament: Julie Cool, Research Analyst.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 7, the committee continued its examination of the implications of an aging society in Canada. (*For the complete text of the Order of Reference, see Issue No. 1, Monday, November 27, 2006.*)

**APPEARING:**

The Honourable Marjory LeBreton, P.C., Leader of the Government in the Senate and Secretary of State (Seniors).

**WITNESSES:***National Senior Council:*

Jean-Guy Soulière, Chair.

*Human Resources and Social Development Canada:*

Susan Scotti, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development.

*Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec:*

Jean-Guy Saint-Gelais, Secretary and former Chair.

The Chair made an opening statement.

The minister made a presentation and, with the assistance of Ms. Scotti, answered questions.

At 1:37 p.m., the committee suspended.

At 1:47 p.m., the committee resumed in camera pursuant to paragraph 92(2)(f) of the regulations to consider a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

At 2:07 p.m., the committee suspended.

At 2:11 p.m., the committee resumed in public.

The Chair made a statement.

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le lundi 4 juin 2007  
(13)

[*Français*]

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit aujourd'hui à 12 h 34, dans la salle 9, édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Sharon Carstairs, C.P., (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Carstairs, C.P., Chaput, Cordy, Keon et Murray, C.P. (5).

*Également présente :* De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque : Julie Cool, analyste.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 7 novembre, le comité poursuit son étude sur les incidences du vieillissement de la société canadienne. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 du lundi 27 novembre 2006.*)

**COMPARAÎT :**

L'honorable Marjory LeBreton, C.P., leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés)

**TÉMOINS :***Conseil national des aînés :*

Jean-Guy Soulière, président.

*Ressources humaines et Développement social Canada :*

Susan Scotti, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et de développement social.

*Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec :*

Jean-Guy Saint-Gelais, secrétaire et ex-président.

La présidente fait une déclaration.

La ministre fait un exposé puis, assistée de Mme Scotti, répond aux questions.

À 13 h 37, le comité suspend ses travaux.

À 13 h 47, le comité reprend ses travaux à huis clos conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement pour l'étude d'un projet d'ordre du jour.

Il est convenu que les adjoints des sénateurs soient autorisés à assister à la présente séance.

À 14 h 07, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 11, le comité reprend ses travaux en public.

La présidente fait une déclaration.

Mr. Saint-Gelais made a presentation and answered questions.

At 3:07 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

*ATTEST:*

M. Saint-Gelais fait un exposé puis répond aux questions.

À 15 h 07, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

François Michaud

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Monday, June 4, 2007

The Special Senate Committee on Aging met this day at 12:34 p.m. to examine and report upon the implications of an aging society in Canada.

**Senator Sharon Carstairs** (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

**The Chairman:** Welcome to the meeting of the Special Senate Committee on Aging. This committee is examining the implications of an aging society in Canada. Our panel includes Senator LeBreton, who, in addition to being Leader of the Government in the Senate, is the Secretary of State for Seniors.

[*Translation*]

The minister is accompanied by Mr. Jean-Guy Soulière, Chair of the National Seniors Council, and Ms. Susan Scotti, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development, Human Resources and Social Development Canada.

[*English*]

Senator LeBreton will be with us for an hour but her other two guests can remain for an additional 30 minutes. Madam Minister, you have the floor.

**Hon. Marjory LeBreton, P.C., Leader of the Government and Secretary of State (Seniors):** Thank you colleagues. This is my first experience on this side of the table. Usually I am doing the questioning.

I am pleased to speak to you about my role as Secretary of State for Seniors. Our government is committed to seniors. The role of their recently launched National Seniors Council, of which you will hear more later, is one of the things that we have now embarked upon and I look forward to working with my colleague, Mr. Soulière, as we begin the work of the council.

Honourable colleagues, in five years, the first wave of baby boomers will turn 65. As you know all too well, this demographic shift will have a profound impact on our society and on the economy. For that reason, the Senate committee's mandate is timely and I want to express my gratitude for all your hard work. It will be valuable, not only to us in the Senate, but also to the government and the National Seniors Council and the secretariat.

This committee has already heard from a number of witnesses offering their expertise in a variety of areas, from demographics to geriatrics. I am pleased the committee has framed much of the discussion surrounding seniors in a positive light, and believe the challenges facing Canada's present and future seniors' population must be viewed as challenges to be met, not as problems to be overcome.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 4 juin 2007

Le Comité sénatorial spécial sur le vieillissement se réunit à 12 h 34 pour examiner, afin d'en faire rapport, les incidences du vieillissement sur la société canadienne.

**Le sénateur Sharon Carstairs** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial spécial sur le vieillissement. Notre comité est chargé d'examiner les incidences du vieillissement sur la société canadienne. Comparait aujourd'hui le sénateur LeBreton, qui en plus d'être leader du gouvernement au Sénat, est secrétaire d'État pour les aînés.

[*Français*]

La ministre est accompagnée de M. Jean-Guy Soulière, président du Conseil national des aînés, ainsi que de Mme Susan Scotti, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Ressources humaines et Développement social Canada.

[*Traduction*]

Le sénateur LeBreton sera avec nous pendant une heure, mais nos deux autres invités peuvent rester une demi-heure de plus. Madame la ministre, vous avez la parole.

**L'honorable Marjory LeBreton, C.P., leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés) :** Merci, chers collègues. C'est la première fois que je suis de ce côté-ci de la table du comité. C'est habituellement moi qui pose les questions.

Je suis contente de vous parler de mon rôle de secrétaire d'État pour les aînés. Notre gouvernement tient à agir pour les aînés. Le rôle du tout nouveau Conseil national des aînés, dont nous vous reparlerons dans quelques instants, est l'une de ces mesures et je suis heureuse de travailler avec mon collègue, M. Soulière, comme le Conseil entame ses travaux.

Honorables collègues, dans cinq ans, la première vague des baby-boomers aura 65 ans. Comme vous le savez tous très bien, ce changement démographique aura un effet marqué sur notre société et sur l'économie. Voilà pourquoi j'estime que le mandat de votre comité tombe à point nommé et je vous suis d'avance reconnaissante pour tout le travail que vous y consacrerez. Ce sera un travail précieux, non seulement pour nous au Sénat, mais aussi pour le gouvernement, pour le Conseil national des aînés et pour le Secrétariat.

Le comité a déjà reçu bon nombre de témoins qui vous ont fait part de leurs connaissances dans divers domaines, qu'il s'agisse de démographie ou de gériatrie. Je suis ravie que le comité ait donné à la discussion sur les aînés un cadre positif et j'estime que les défis qui se présentent au Canada ainsi qu'à la future population des aînés doivent être relevés et non être considérés comme des problèmes à surmonter.

Since my appointment as Secretary of State for Seniors, I have had the opportunity of meeting with seniors and senior's groups across the country. I have found that Canadian seniors, by and large, are a relatively content group. They have worked hard, saved responsibly and are optimistic about their future. They are healthier, better educated and more financially secure than previous generations.

The seniors of tomorrow will be different than those of today. Nowadays, age for many seniors is a state of mind. Today's seniors are staying active and vibrant well past the age of 65. It is often said that today's 65 is the new 45. I agree with that and I hope that many of you around the table do as well. If it is a stereotype to think of the little old lady and the bingo hall, it is just as wrong to think all seniors are sunning themselves all winter in Florida. I also do not think that many people at this table who have heard from seniors would agree with these generalizations.

Since taking office in February of 2006, I believe that our government has accomplished a lot for seniors. We fulfilled our campaign commitments and delivered on several significant measures for seniors that will help ease their tax burden, provide incentives to stay in the workforce, strengthen health care and help them remain active within their communities. I also want to take the time today to outline briefly to the committee some of those measures.

To start with, our government has always been perfectly clear: We believe all Canadians, including seniors, pay too much tax. We will always look for ways to ease the tax burden on Canadians and, of course, we include seniors in that group. We increased the maximum benefit of the Guaranteed Income Supplement so it will help an additional 50,000 seniors, and we passed legislation so seniors do not need to reapply year after year to receive their GIS. We also introduced pension income splitting for seniors couples to allow seniors to reduce their tax burden starting in this tax year of 2007.

Budget 2007 also increased the age credit by \$1,000, from \$4,066 to \$5,066. This measure will benefit greatly low-income seniors, a group that needs our help the most. In total, Minister Flaherty's Tax Fairness Plan put \$1 billion into the pockets of Canadian seniors and they deserve every penny of it. Budget 2007 also introduced other positive measures to benefit seniors, such as increasing the age limit from 69 to 71 for converting an RRSP. This measure will provide seniors with more opportunities to work and save. Last year our government doubled the pension income credit to \$2,000, putting almost \$900 million back into the pockets of Canadian seniors, the first such increase in 30 years. This increase in the credit also took 85,000 seniors off the tax rolls.

Seniors also deserve grassroots community programs to encourage them to be active within their communities. Our government's New Horizons for Seniors program does just that.

Depuis ma nomination au poste de secrétaire d'État pour les aînés, j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes âgées et des groupes d'aînés de tout le pays. J'ai constaté que les aînés canadiens sont en grande partie assez satisfaits. Ils ont travaillé fort, ils ont épargné de manière responsable et sont optimistes quant à leur avenir. Ils sont plus en santé, plus instruits et plus à l'aise financièrement que les générations qui les ont précédés.

Les aînés de demain seront différents de ceux d'aujourd'hui. De nos jours, pour beaucoup d'aînés, l'âge n'est qu'un état d'esprit. Les aînés d'aujourd'hui sont actifs et dynamiques bien passé l'âge de 65 ans. On dit souvent qu'aujourd'hui, avoir 65 ans, c'est comme en avoir 45, auparavant. Je suis bien d'accord et j'espère que vous êtes nombreux à l'être aussi, au comité. Si c'est un stéréotype de penser à une dame âgée qui va au bingo, c'est tout aussi faux de penser que tous les aînés passent tout l'hiver en Floride, au soleil. Tous ceux qui sont à la table aujourd'hui et qui ont parlé à des personnes âgées n'acceptent pas ces généralisations.

Depuis mon entrée en fonction en février 2006, je crois que le gouvernement a fait beaucoup pour les aînés. Nous avons respecté les engagements pris pendant la campagne électorale et nous avons pris des mesures importantes pour alléger le fardeau fiscal des aînés, pour les inciter à rester dans la population active, pour renforcer leur santé et les aider à rester actifs au sein de leurs collectivités. J'aimerais prendre le temps de faire un bref survol de ces mesures.

Pour commencer, notre gouvernement s'est toujours exprimé clairement : nous croyons que tous les Canadiens, y compris les aînés, paient trop d'impôt. Nous cherchons toujours des façons d'alléger le fardeau fiscal des Canadiens et cela comprend aussi les aînés. Nous avons augmenté la prestation maximale du supplément de revenu garanti, ce qui donnera un coup de pouce supplémentaire à 50 000 aînés, et nous avons adopté une loi pour qu'ils n'aient pas à renouveler leur demande chaque année, pour recevoir le SRG. Nous avons aussi créé le fractionnement du revenu de retraite pour les couples d'aînés, de manière à réduire leur fardeau fiscal, dès l'année d'imposition 2007.

Dans le budget 2007, nous avons aussi augmenté le crédit en raison de l'âge, de 1 000 \$, le faisant passer de 4 066 \$ à 5 066 \$. Cette mesure sera vraiment avantageuse pour les aînés à faible revenu, le groupe qui a le plus besoin de notre aide. Au total, le plan pour l'équité fiscale du ministre Flaherty a consenti un milliard de dollars d'économies d'impôt aux aînés canadiens, de l'argent qu'ils méritent tout à fait. Le budget 2007 a aussi créé d'autres mesures positives pour les aînés, comme l'augmentation de la limite de conversion du REER, qui est passée de 69 à 71 ans. Cette mesure permettra aux aînés de travailler et d'épargner plus longtemps. L'an dernier, notre gouvernement a doublé le crédit pour revenu de pension, le faisant passer à 2 000 \$, versant ainsi près de 900 millions de dollars aux Canadiens aînés. C'était la première augmentation de ce genre en 30 ans. Grâce à cette augmentation du crédit, 85 000 aînés n'ont plus à payer d'impôt.

Les aînés ont aussi besoin de programmes communautaires qui les encouragent à demeurer actifs dans leurs collectivités. Le programme gouvernemental Nouveaux horizons pour les aînés

In Budget 2007, we increased the budget of New Horizons for Seniors by \$10 million, from \$25 million to \$35 million. We plan to use some of this money to focus on programs to raise public awareness on elder abuse, and for capital assistance for community buildings and equipment to deliver seniors programs.

The New Horizons for Seniors program is great for seniors and will strengthen communities. I have been to a few New Horizons for Seniors programs and found them a tribute to their communities. Last October, the government introduced a Targeted Initiative for Older Workers, a two-year program that provides up to \$70 million to the provinces and territories to help unemployed older workers upgrade their skills and gain experience in new areas.

In January, Minister Solberg and I appointed an expert panel to study the needs of older workers, and we expect to receive the report soon. I am sure the members of this committee will recognize the chair of that panel, our former colleague Senator Erminie Cohen. Most recently I had the great honour of convening the inaugural meeting of the National Seniors Council on May 24 and May 25 in Ottawa. The mandate for the National Seniors Council is to advise Canada's new government on issues of national importance to seniors. The role of the seniors council will be to ensure that Canada's policies, programs and services meet the evolving needs of seniors and challenges Canada faces as a rapidly growing and aging population.

I am excited particularly about the members of our National Seniors Council. The six women and three men appointed to this council were selected through a public recruitment process in which an advertisement was listed both online and in the *Canada Gazette*. A selection panel was held that made recommendations to our government, and the appointments were announced on the steps of Parliament Hill by Minister Solberg and me, May 3. Our National Seniors Council is chaired by Mr. Soulière, who is here today, a distinguished former public servant with a proven track record among Canadian seniors and seniors groups. The individuals who sit on our seniors council represent a wide and diverse range of issues relevant to seniors. All bring a unique regional perspective to the table.

On May 25, I addressed our National Seniors Council for the first time. I underlined two priority areas where the National Seniors Council had an opportunity to make a real difference in the lives of Canadian seniors: one, help our government provide support to unattached, low-income senior women; and two, find ways to raise awareness and combat elder abuse.

I want to outline what I said to the National Seniors Council last Friday on these two hugely important issues.

permet d'atteindre cet objectif. Dans le budget 2007, nous avons augmenté de 10 millions de dollars le budget du programme Nouveaux horizons pour les aînés, le faisant passer de 25 à 35 millions de dollars. Nous avons prévu de consacrer une part de cet argent à des programmes de sensibilisation publics à la maltraitance des aînés, et à une aide aux immobilisations pour les immeubles et le matériel communautaires destinés à offrir des programmes aux aînés.

Le programme Nouveaux horizons pour les aînés est excellent pour les personnes âgées et renforcera les collectivités. J'ai observé quelques-uns de ces programmes et j'ai pu constater ce qu'ils représentent pour leurs collectivités. En octobre dernier, le gouvernement a lancé l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, un programme de deux ans qui donne jusqu'à 70 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour aider les chômeurs âgés à augmenter leurs compétences et à acquérir de l'expérience dans de nouveaux domaines.

En janvier, le ministre Solberg et moi-même avons nommé un comité d'experts pour étudier les besoins des travailleurs âgés et nous devrions recevoir bientôt son rapport. Je suis convaincue que les membres du comité reconnaîtront la présidente de ce groupe, notre ancienne collègue, le sénateur Erminie Cohen. Plus récemment, j'ai eu le grand honneur d'accueillir la réunion inaugurale du Conseil national des aînés, les 24 et 25 mai, à Ottawa. Le mandat du Conseil national des aînés est de conseiller le nouveau gouvernement du Canada sur des questions d'importance nationale pour les aînés. Le rôle du Conseil des aînés sera de veiller à ce que les politiques, les programmes et les services du Canada répondent aux besoins changeants des aînés et aux défis que le vieillissement de la population, de même que sa croissance, représenteront pour le Canada.

Je suis très enthousiaste quand je pense aux membres du Conseil national des aînés. Les six femmes et les trois hommes nommés au conseil ont été choisis dans le cadre d'un processus de recrutement public, par annonce sur Internet et dans *la Gazette du Canada*. Un comité de sélection a fait des recommandations à notre gouvernement et les nominations ont été annoncées, le 3 mai, au pied du Parlement, par le ministre Solberg et moi-même. Notre Conseil national des aînés est présidé par M. Soulière, à ma droite, un distingué ancien fonctionnaire qui a beaucoup fait pour les aînés et les groupes d'aînés du Canada. Les membres du Conseil des aînés sont représentatifs des diverses questions qui intéressent les aînés. Chacun présente aussi une perspective régionale unique.

Le 25 mai, j'ai pris la parole pour la première fois devant le Conseil national des aînés. J'y ai souligné deux domaines prioritaires dans lesquels le Conseil pouvait vraiment faire une différence dans la vie des aînés au Canada : d'abord, aider notre gouvernement à aider les aînés à faible revenu et sans attaches, et en second lieu, trouver le moyen de sensibiliser les Canadiens au problème de la maltraitance des aînés et de combattre ce fléau.

Je voudrais reprendre ici ce que j'ai déclaré vendredi dernier devant le Conseil au sujet de ces deux dossiers d'une importance capitale.

Women form the majority of Canadian seniors. They live longer and 60 per cent are more likely to suffer age-related injuries than senior men. Many senior women live alone, often in isolation. The median income for unattached senior women is \$19,000 annually, the poorest level of income security amongst seniors. This group needs more than income support. They need social activity outside their home, help with housework and other similar tasks and assistance to stay independent in their homes if they so wish.

They need protection against criminals and scam artists who prey on our more vulnerable seniors and also support to give those who are physically abused or neglected the courage to speak out. This point brings me to the second priority area, elder abuse. We need to understand that elder abuse is not only physical. It is also financial, emotional and even psychological or sexual. Neglect is also another form of abuse, as we find in some of the more isolated communities. It is undeniable that abuse happens. Many seniors do not report elder abuse. Many are scared, isolated and embarrassed to speak out. We hope the National Seniors Council will discover ways to reach out to seniors communities on the existence of elder abuse in all its ugly forms.

We also hope the National Seniors Council can help us present ways to break down the wall of silence to show seniors that elder abuse exists, it is not tolerated and help will be made available in our communities.

In conclusion, let me say a few words about my role as Secretary of State for Seniors, as well as the support structure surrounding the National Seniors Council. It is my responsibility and pleasure to work with ministers in every portfolio to advance the interests of Canadian seniors. I am supported in this work by a secretariat within Human Resources and Social Development Canada that chairs an interdepartmental committee on seniors, and supports the federal-provincial-territorial forum of ministers responsible for seniors. As for the National Seniors Council, it will report formally to the government through the Minister of Human Resources and Social Development and the Minister of Health.

I will lead the National Seniors Council in its day-to-day operations. The work of the council is supported by the Department of Human Resources and Social Development Canada.

Les femmes représentent la majorité de nos aînés. Elles vivent plus longtemps et 60 p. 100 d'entre elles sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de blessures associées à l'âge. Souvent, les aînées vivent seules et isolées. Le revenu moyen des aînées vivant sans attaches est de 19 000 \$ par an, ce qui représente le niveau de sécurité de revenu le plus faible parmi les aînés. C'est donc une population qui nécessite plus qu'un simple soutien du revenu. Ces femmes ont besoin d'activités sociales à l'extérieur de chez elles, elles ont besoin d'une aide ménagère et d'une assistance pour pouvoir continuer à vivre en autonomie chez elle si elles le désirent.

Elles ont également besoin qu'on les protège contre les criminels et les escrocs qui s'en prennent aux plus vulnérables des personnes âgées, et celles d'entre elles qui sont victimes de maltraitance ou qui sont négligées ont également besoin d'être encouragées à dénoncer ces situations. Cela m'amène à notre deuxième domaine prioritaire, la maltraitance des aînés. Il faut bien comprendre que la maltraitance ne se limite pas aux mauvais traitements corporels. Il s'agit également de l'exploitation matérielle, des sévices psychologiques, voire des agressions sexuelles. La négligence est également une forme de maltraitance, comme nous pouvons le constater dans certaines collectivités parmi les plus isolées. Il est indéniable que la maltraitance est une réalité. Souvent, un aîné renoncera à signaler qu'il est victime d'une maltraitance. Souvent, les aînés ont peur, ils sont seuls et ils sont trop gênés pour le faire. Nous espérons que le Conseil trouvera le moyen de rejoindre cette population d'aînés afin de lui signaler la réalité de la maltraitance sous ses nombreuses et horribles formes.

Nous formons également l'espoir que le Conseil national des aînés pourra nous aider à trouver le moyen d'abattre ce mur du silence afin de pouvoir montrer aux aînés que la maltraitance existe, qu'elle n'est pas tolérée et que de l'aide leur sera offerte dans nos collectivités.

Pour conclure, permettez-moi de dire quelques mots au sujet de mon rôle de secrétaire d'État pour les aînés et aussi au sujet de l'infrastructure de soutien qui entoure le Conseil. J'ai à la fois la responsabilité et le plaisir de travailler avec des ministres détenant des portefeuilles très variés afin de promouvoir les intérêts des aînés au Canada. Dans cette tâche, je suis épaulée par un secrétariat qui fait partie de Ressources humaines et Développement social Canada, un secrétariat qui préside un comité interministériel d'aînés et qui offre son concours au forum fédéral-provincial-territorial des ministres responsables du portefeuille des aînés. Comme c'est le cas pour le Conseil, ce secrétariat est directement subordonné au gouvernement auquel il fait rapport par l'entremise du ministre des Ressources humaines et du Développement social et du ministre de la Santé.

C'est moi qui vais diriger le Conseil national des aînés dans ses activités courantes. Le travail du conseil est facilité par le ministère des Ressources humaines et du Développement social.



At our inaugural meeting, our chair and officials were able to plan for the coming year and prioritize a number of issues for the work ahead. I mentioned two priority areas I want the council to focus on first but I said this to the council members on May 25 and I will say it again today: Our council will be a two-way street. Seniors themselves asked for a national council to advise on issues that matter most to them. To do that the council will seek out those issues by meeting seniors, listening to them, and most of all by reaching out to them. I am certain council members will hear a wide variety of views on these and other issues from seniors. As a government, we will benefit enormously from this input. I expect that a number of other issues will be identified for the council to explore from time to time.

Our seniors deserve nothing less. They have worked hard and sacrificed so the next generation can enjoy a better standard of living. In short, they have helped to build this country and they made it what it is today. These next few months promise to be exciting as we continue to look at how best to meet the challenges and opportunities of Canada's growing seniors population. I am happy to answer questions.

**The Chairman:** Thank you, Madam Minister. I am sure a number of senators want to put some questions to you. Let me begin.

You mentioned the Guaranteed Income Supplement and the additional legislation, all of which is positive. We have heard, particularly from Aboriginal seniors, that the problem with their applications for the Guaranteed Income Supplement is that materials are rarely available to them in their language. For example, the people who speak, read and write Inuktitut do not speak, read and write English and yet they are among the poorest of the poor seniors in Canada.

Is there any discussion or thought within government to make the information about GIS more available, not only in English and French, but in other languages in this country?

**Senator LeBreton:** We had a discussion about this difficult situation of accessing government assistance and there is a unique set of circumstances in the Aboriginal community. Their percentage of seniors population is much lower than other parts of the country. However, right now, with the Guaranteed Income Supplement, the bill that we passed allows seniors who file income tax returns to make only one application for the GIS and they will be assisted by Service Canada. We are working closely with Service Canada, which has offices all across the country and mobile units to go into the remote and more isolated communities to work directly with seniors and

Lors de notre réunion inaugurale, notre président et nos administrateurs ont établi un plan pour l'année à venir et donné un ordre de priorité à plusieurs dossiers qui appelleront l'attention du conseil. J'ai déjà mentionné deux questions prioritaires sur lesquelles je tiens à ce que le Conseil axe son attention immédiatement, mais voici ce que j'ai dit aux membres du conseil le 25 mai et, je le répète aujourd'hui : notre conseil sera à la fois un émetteur et un récepteur. Les aînés eux-mêmes ont réclamé un conseil national qui puisse les conseiller au sujet des questions qui sont les plus importantes pour eux. À cette fin, le Conseil va circonscrire ces questions en rencontrant des aînés, en les écoutant mais, avant tout, en allant à leur rencontre. Je suis persuadée que les aînés vont exposer aux membres du conseil toute une palette d'opinions sur ces questions-là, mais sur d'autres également qui les intéressent. Pour sa part, notre gouvernement va énormément profiter de cette participation des aînés. Je m'attends d'ailleurs à ce que plusieurs autres dossiers soient identifiés de cette façon afin que le Conseil puisse, à l'occasion, les approfondir.

Nos aînés ne méritent rien de moins. Ils ont travaillé dur, ils se sont sacrifiés afin que la génération suivante puisse jouir d'un meilleur niveau de vie. En deux mots, ils ont contribué à bâtir notre pays et ils ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Les tout prochains mois promettent d'être enthousiasmants puisque nous allons continuer à chercher le meilleur moyen de relever les défis et de profiter des potentialités qui interpellent directement les aînés du Canada dont le nombre augmente sans cesse. Je répondrai maintenant volontiers à vos questions.

**La présidente :** Merci, madame la ministre. Je suis persuadée que plusieurs sénateurs vont vouloir vous interroger, à commencer par moi.

Vous avez parlé du Supplément de revenu garanti et du complément législatif, ce qui est tout à fait positif. Or, nous avons entendu, notamment de la bouche de certains aînés autochtones, qu'il était difficile de présenter une demande de Supplément de revenu garanti étant donné que les formulaires et la documentation n'existaient pas toujours dans leur langue. Ainsi, les Inuits parlent, lisent et écrivent en inuktitut, ignorent l'anglais, or c'est parmi eux qu'on trouve les plus pauvres parmi les aînés pauvres au Canada.

Le gouvernement a-t-il réfléchi à la possibilité de rendre l'information concernant le SRG plus accessible, pas uniquement en anglais et en français, mais aussi dans d'autres langues?

**Le sénateur LeBreton :** Nous avons effectivement eu des entretiens au sujet de ce problème délicat qui est celui de l'accès aux services gouvernementaux, et il est vrai que les circonstances sont particulières dans le milieu autochtone. Le pourcentage d'aînés chez les Autochtones est beaucoup plus faible qu'ailleurs au Canada. Or, à l'heure actuelle, avec le Supplément de revenu garanti, le projet de loi que nous avons adopté permet aux aînés qui remplissent une déclaration d'impôt de présenter une seule demande pour obtenir le SRG, et Service Canada se mettra à leur disposition pour les aider. Nous travaillons en étroite collaboration avec Service Canada qui a des bureaux un peu

provide them with a map of how to access services. Senator Carstairs, I can assure you, the problem is one that I and my colleagues wish to address.

With my meetings so far with the secretariat and with Service Canada, I feel positive. Service Canada is a relatively new organization and I am impressed by their ability to get up and running and go out into the more remote communities.

**The Chairman:** We used to have a national advisory council for seniors; now we have the National Seniors Council. Can you explain briefly how these two organizations differ, and will the National Seniors Council also have the research capacity that the former advisory council had?

**Senator LeBreton:** Do you mean the National Advisory Council on Aging that worked out of the Department of Health?

**The Chairman:** Yes.

**Senator LeBreton:** During the election campaign, in response to a lot of work that was done with seniors groups, we were advised and therefore put in our platform a commitment to have a National Seniors Council that was broader in scope than the National Advisory Council on Aging. I am sure you have the biographies of the people serving on the National Seniors Council. The group is diverse whose members have worked in many areas that affect seniors, whether it is substance abuse, geriatrics or large retirement facilities.

We see the seniors council with a more expanded mandate. One responsibility of the National Seniors Council is to conduct research on various subjects. We are starting off with unattached, single, senior women and the elder abuse issue, but those are only two issues that it was obvious should be put on the table immediately. Many members talked about many other issues, such as health promotion, at our first meeting.

**Senator Cordy:** Thank you for appearing before us. It has been a while since we sat on the Social Affairs Committee together.

As you know from our meetings with the Social Affairs Committee and conducting our health care study, we discovered many challenges within the First Nations Aboriginal communities. As Senator Carstairs said, witnesses appeared before us who spoke about the challenges they face. As minister, have you had the opportunity to meet with any Aboriginal groups yet?

partout ainsi que des antennes mobiles pour desservir les collectivités les plus éloignées, les plus isolées afin d'aller aider personnellement les aînés et leur montrer comment ils peuvent avoir accès aux services offerts. Sénateur, je peux vous donner l'assurance que c'est un problème que mes collègues et moi tenons absolument à résoudre.

Lors des rencontres que j'ai eues jusqu'à présent avec les gens du Secrétariat ainsi qu'avec les représentants de Service Canada, j'ai toujours eu une bonne impression. Service Canada est un organisme relativement nouveau, mais j'ai été impressionnée par le fait qu'il est déjà parfaitement à même de rejoindre et d'aider les collectivités les plus éloignées.

**La présidente :** Il y avait jadis un conseil consultatif national pour les aînés, et maintenant nous avons ce conseil national des aînés. Pouvez-vous nous dire en deux mots en quoi les deux diffèrent et nous préciser si le nouveau conseil aura des moyens de recherche comme en avait l'ancien conseil consultatif?

**Le sénateur LeBreton :** Vous voulez parler de l'ancien Conseil consultatif national sur le troisième âge qui dépendait du ministère de la Santé?

**La présidente :** C'est cela.

**Le sénateur LeBreton :** Pendant la campagne électorale, suite à tout le travail qui avait été fait auprès de groupes d'aînés, on nous avait conseillés et nous l'avions donc intégré à notre programme, de nous engager à créer un conseil national des aînés dont le mandat aurait été plus large que l'ancien Conseil consultatif national sur le troisième âge. C'est un groupe composé de membres issus de domaines très variés mais qui ont tous travaillé sur des dossiers intéressants les aînés, qu'il s'agisse de la toxicomanie, de la gériatrie ou encore des grosses infrastructures d'accueil.

Nous envisageons, pour le Conseil des aînés, un mandat beaucoup plus vaste. L'une des attributions du conseil sera d'effectuer des recherches sur différents sujets. Nous allons commencer avec le dossier des aînées vivant seules et sans attaches, et celui de la maltraitance des aînés, mais ce ne sont là que deux des dossiers qu'il fallait manifestement ouvrir immédiatement. De nombreux membres ont déjà évoqué bien d'autres questions comme la promotion de la santé, lors de notre première réunion.

**Le sénateur Cordy :** Merci de comparaître devant le comité. Il y a longtemps, nous siégeons ensemble au Comité des affaires sociales.

Vous vous rappellerez qu'à ce comité, dans notre étude sur les soins de santé, nous avons découvert bien des problèmes éprouvés par les communautés des Premières nations. Comme l'a dit le sénateur Carstairs, des témoins sont venus nous parler de ces problèmes. Comme ministre, avez-vous eu l'occasion de rencontrer des groupes autochtones?

**Senator LeBreton:** I have not met directly with the Aboriginal groups. This fall there will be a federal-provincial-territorial meeting and before then, I expect either the council or I will meet directly with many of the Aboriginal groups.

The problem is unique. It is interesting because they have great needs. They live in more remote areas and other issues need to be addressed as well. We understand that this group is a particular community, not only in the area of seniors, but in many areas that the government is working hard to address.

**Senator Cordy:** Are they represented on the National Seniors Council?

**Senator LeBreton:** Not at the moment. When we named the members, we named nine of a possible 12. We are still looking potentially for another three members; specifically, we are looking for representation from the Aboriginal community. Several names have been suggested.

When we had our first meeting, we found that not having the other three was probably a good idea in that we could assess where we have need. Nine people met who have great experience in geriatrics, but there might be areas where there is a need. By having three positions still, we will look at the applicants we have and we hope to fill the positions soon.

**Senator Cordy:** On thing we heard, which would not be a surprise to you, was the lack of housing for Aboriginal groups overall, but specifically related to senior Aboriginal groups. One statistic was that only 0.5 per cent of the First Nations have access to long-term care facilities. Often, they must leave their home in the community and when they do, they leave behind their culture.

Many Aboriginals are moving into urban areas and we also heard about their challenges in finding housing that is suitable for them. Will you look at this area, and what do you see happening there? Only 0.5 per cent of First Nations seniors being able to find long-term housing would be close to a crisis situation, although I am not sure I want to use that term.

**Senator LeBreton:** Housing is not only a concern in the Aboriginal community. It is one I have heard many times since I was named Secretary of State for Seniors. We discussed it at the National Seniors Council and with my colleagues at the seniors' secretariat. Housing is a difficult area to put under one roof. It crosses over into provincial, territorial and even municipal areas. It is an area we will put on the table to discuss when we meet our provincial and territorial counterparts, but there is no easy answer to the issue of housing.

When I watched the deliberations of this committee at one point, Senator Murray indicated we should pick certain areas where we can focus on immediate need. Housing is a huge issue

**Le sénateur LeBreton :** Je n'ai pas rencontré directement des groupes autochtones. Cet automne, il y aura une rencontre fédérale-provinciale-territoriale, mais avant, j'espère que le Conseil ou moi-même aurons l'occasion d'avoir des entretiens avec de nombreux groupes autochtones.

C'est un problème unique. Il est intéressant en raison de l'ampleur des besoins. Les Autochtones vivent dans des régions isolées, et il y a beaucoup d'autres types de problèmes aussi. Nous comprenons que ce groupe représente une communauté particulière, et qu'il y a des problèmes non seulement pour les personnes âgées, mais aussi pour de nombreuses autres questions que le gouvernement s'efforce de régler.

**Le sénateur Cordy :** Sont-ils représentés à votre conseil?

**Le sénateur LeBreton :** Pas encore. Quand nous avons nommé les membres du conseil, nous en avons nommé neuf sur un total éventuel de 12. Il pourrait y avoir trois autres membres et nous songeons à représenter la communauté autochtone. Divers noms ont été proposés.

À la première rencontre du conseil, nous avons constaté que c'était probablement une bonne idée d'attendre avant de nommer les trois autres, le temps d'évaluer nos besoins. Il y avait là neuf personnes qui avaient beaucoup d'expérience dans le domaine de la gériatrie, mais il peut y avoir d'autres domaines lacunaires. En gardant ouverts ces trois postes, nous pourrions chercher des candidats pour les combler, ce que nous espérons faire bientôt.

**Le sénateur Cordy :** Il y a une chose dont on nous a parlé, qui ne vous étonnera pas : il y a une pénurie de logements pour les Autochtones en général, mais plus particulièrement pour les aînés autochtones. On nous a dit que seulement 0,5 p. 100 des membres des Premières nations ont accès à des services de soins de longue durée. Souvent, ils doivent quitter leurs communautés, laissant ainsi derrière eux leur culture.

Beaucoup d'Autochtones émigrent vers les villes. On nous a aussi parlé de la difficulté qu'ils ont à trouver des logements qui leur conviennent. Comptez-vous vous pencher sur cette question? Qu'entrevoyez-vous? Seulement 0,5 p. 100 des aînés des Premières nations arrivent à se trouver du logement à long terme. Nous sommes au bord de la crise, même si c'est un mot que j'hésite à employer.

**Le sénateur LeBreton :** Le logement est un problème, mais pas seulement pour les Autochtones. Depuis ma nomination au poste de secrétaire d'État pour les aînés, j'en ai beaucoup entendu parler. Nous en avons discuté au Conseil national des aînés, ainsi qu'avec mes collègues du Secrétariat pour les personnes âgées. Le logement est un problème qui relève de nombreuses disciplines. Il touche aux compétences des provinces, des territoires et même des municipalités. C'est une question que nous mettrons à l'ordre du jour de nos rencontres avec nos homologues provinciaux et territoriaux, mais c'est un problème qui ne trouve pas facilement de solution.

J'ai suivi les délibérations du comité et je sais que le sénateur Murray a dit qu'il fallait se concentrer sur des problèmes immédiats. Le logement est une grande question qui intéresse de

that involves many levels of government. We have only started with this new council, so we picked the two areas that were most obvious and that most groups told us were the most important to deal with immediately: senior, single older women and the abuse issue. That is not to say that we will not seek solutions when we are working with our provincial and territorial partners on the issue of housing.

In terms of Aboriginal housing, the Minister of Indian Affairs and Northern Development, Minister Prentice, has been making strides in that area as well. However, the problem is a big and, unfortunately, has no easy solution.

**Senator Cordy:** You spoke about federal-provincial-territorial collaboration, and housing is one area that would fall under that area. Many issues related to seniors cross jurisdictions. Do you plan formal meetings between the provinces and territories related specifically to seniors or are there informal meetings? How will you do it? So many areas cross over the various jurisdictions, as you mentioned.

**Senator LeBreton:** Very much so: You would know that since 1992, there have been regular meetings of the federal-provincial-territorial forum of ministers responsible for seniors. We met in Prince Edward Island last fall and we will meet in Saskatchewan this November. Also, we expect and encourage the members of the National Seniors Council, in their role as members of the council, to meet their counterparts in the provinces at the various levels of government and also at major provincial seniors organizations. We are counting on the members of the National Seniors Council to come back to us with the results of their meetings. They are not restricted in any way in the people they can meet. The more people who advance these issues, the better it is, as far as I am concerned. As their first order of business, we encourage them, when they go back to their regions, to meet their regional counterparts, including government officials, whether provincial, territorial or municipal.

**Senator Cordy:** One question I planned to ask is on single senior women. You said that you will conduct substantial research in that area. The levels of poverty have dropped dramatically in Canada, which is positive, but when we look at the numbers more closely, we discover that those most at risk of living in poverty are single senior women. Recent legislation in respect of the Canada Pension Plan and the Guaranteed Income Supplement is a positive step. A government report that came out about one month ago stated that the Canada Pension Plan is designed for those who will stay in the workforce for most of their adult lives. We know that women are likely to be the ones who stay at home with young children, so they have a gap in their contributions to CPP. Earlier, you made reference to the fact that caregivers tend to be women. If they are full-time caregivers, they would often be part-time workers outside the home or would leave the work force. As a result, when it comes time to receive CPP, their pension amounts are less, if they qualify to receive any at all.

nombreux ordres de gouvernement. Notre conseil est tout neuf, et nous avons choisi deux questions parmi les plus manifestes et qui, d'après divers groupes, devaient être traitées immédiatement : les aînées qui vivent seules et la maltraitance. Cela ne veut pas dire que nous ne chercherons pas des solutions à la question du logement dans nos relations avec nos partenaires provinciaux et territoriaux.

Pour ce qui est du logement des Autochtones, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Prentice, a fait des percées importantes. Le problème est tout de même d'une grande ampleur et, malheureusement, il n'y a pas de solution facile.

**Le sénateur Cordy :** Vous avez parlé de collaboration fédérale-provinciale-territoriale, et le logement en relèverait. Beaucoup de questions relatives aux aînés relèvent de diverses compétences. Avez-vous prévu des rencontres officielles entre les provinces et les territoires se rapportant aux personnes âgées, ou y a-t-il des rencontres non officielles? Comment procéderez-vous? Comme vous le disiez, il y a tant de questions qui relèvent de compétences diverses.

**Le sénateur LeBreton :** C'est tout à fait vrai. Vous savez que depuis 1992, il y a eu régulièrement des rencontres du groupe fédéral-provincial-territorial des ministres responsables des aînés. L'automne dernier, c'était à l'Île-du-Prince-Édouard et en novembre prochain, ce sera en Saskatchewan. Nous encourageons en outre les membres du Conseil national des aînés, à titre de membres du conseil, à rencontrer leurs homologues des provinces, des divers ordres de gouvernement, et aussi leurs partenaires des principales organisations provinciales pour les aînés. Nous comptons sur les membres du Conseil national des aînés pour connaître l'issue de ces rencontres. Ils peuvent rencontrer qui ils veulent. Je pense que plus il y a de gens qui s'occupent de ces dossiers, mieux c'est. Nous les invitons en priorité, quand ils sont dans leurs régions respectives, à rencontrer leurs partenaires régionaux, y compris les fonctionnaires des provinces, des territoires ou des municipalités.

**Le sénateur Cordy :** J'avais l'intention de poser une question sur les femmes âgées qui vivent seules. Vous dites que vous mènerez des recherches approfondies sur ce sujet. Bien que le taux de pauvreté ait beaucoup baissé au Canada, et c'est une bonne nouvelle, quand on y regarde de plus près, on constate que les personnes les plus à risque de vivre dans la pauvreté sont les femmes âgées et seules. Les mesures législatives récentes relatives au Régime de pensions du Canada et au Supplément de revenu garanti sont positives. Dans un rapport gouvernemental paru il y a environ un mois, on disait que le Régime de pensions du Canada était conçu pour ceux qui passaient le gros de leur vie adulte dans la population active. Or on sait bien que ce sont probablement les femmes qui sont restées à la maison pour prendre soin de leurs jeunes enfants et qui n'ont pas contribué toute leur vie au RPC. Plus tôt, vous avez parlé du fait que les aidants naturels sont souvent des femmes. Si elles donnent des soins de cette manière à temps plein, elles travaillent souvent à mi-temps à l'extérieur, ou alors, ont dû quitter le milieu du travail. Lorsque vient le temps de recevoir des prestations du RPC, ces prestations sont moindres, si elles en reçoivent.

Will you look into that issue? Is there a way that we can change how contributions are made to the Canada Pension Plan so that women are not affected so negatively by the plan as it exists now due to those gaps in contributions?

**Senator LeBreton:** Yes, this is interesting. You are right in saying that many senior women have worked in the home and not in the paid workforce outside the home. I have used the example of the difference between myself as a senior and my mother as a senior. She worked hard all her life but not in the paid workforce, so she was a completely different senior than I will be because I have worked in the paid workforce. Yes, women tend to leave the paid workforce to stay home and look after their families. Another dynamic is happening today — people leaving the paid workforce to look after their aging parents. They are the so-called “sandwich generation,” because they — women and men — leave the paid workforce to look after their teenagers at home as well as their aging parents.

We had a great deal of discussion about this issue at the National Seniors Council. We want to develop substantive recommendations for ways in which to address the issue of such caregivers so they can opt out and then back in to the Canada Pension Plan. It is true that the number of seniors living below the poverty line has decreased dramatically but there is still the specific group of senior single women.

Interestingly enough, at the first meeting of the National Seniors Council, it was pointed out by a female member of the council that many men fall into this category as well. As demographics change, we find that in many cases women are the bread winners while the men stay at home to look after the family. We might see the same problem with some men, whereby they depend on their wives for their income. Many of them are in that situation.

We addressed this area specifically at the first meeting of the National Seniors Council and that is why we put senior single women as our priority, along with elder abuse, as the first issues to be tackled.

**Senator Keon:** Senator LeBreton, the question of research arose from the chair. I want to explore this research issue. Obviously, the NSC will need to address it. A tremendous amount of new and supplemental knowledge is needed to deal with these problems intelligently. It would concern me if new avenues for doing this research spring up. For example, in my experience over the years, research by Health Canada, as opposed to government labs such as the National Research Council, which has always done good work, was often sub-standard, although I do not think that was the fault of Health Canada. It was sub-standard simply because their net was not broad enough.

We have built a tremendous research platform due to successive governments in Canada, as it relates to health, such as the Canadian Institutes of Health Research, CIHR. Between the various institutes, they have all the necessary machinery,

Pourriez-vous vous pencher sur cette question? Y a-t-il moyen de changer la façon dont les cotisations sont faites au RPC, de manière à moins nuire aux femmes qui ne peuvent pas cotiser pendant toute leur vie adulte?

**Le sénateur LeBreton :** Oui, c'est un problème intéressant. Vous avez raison de dire que beaucoup de femmes âgées ont travaillé à la maison, sans rémunération pour du travail à l'extérieur. On pourrait comparer mon cas à celui de ma mère, comme âgées. Elle a travaillé fort, toute sa vie, mais sans rémunération. Sa situation est donc bien différente de la mienne, car j'ai eu un travail rémunéré. En effet, les femmes ont tendance à cesser de travailler pour rester à la maison et s'occuper de leur famille. De nos jours, la dynamique est différente : des gens quittent leur travail pour s'occuper de leurs parents qui vieillissent. C'est ce qu'on appelle « la génération sandwich » parce que ces hommes et ces femmes quittent leur travail pour s'occuper à la fois de leurs adolescents à la maison et de leurs parents âgés.

Nous en avons beaucoup discuté au Conseil national des aînés. Nous voulons mettre au point des recommandations de fond sur les façons dont ces aidants naturels pourraient se retirer du RPC et y revenir. Il est vrai que le nombre d'aînés qui vivent sous le seuil de la pauvreté a baissé de beaucoup, mais il reste ce groupe précis des femmes seules.

En passant, à la première réunion du Conseil national des aînés, une membre du conseil a signalé que beaucoup d'hommes se retrouvent aussi dans cette catégorie. La démographie évolue et nous constatons que dans bien des cas, ce sont les femmes qui ont été soutien de famille, pendant que les hommes restaient à la maison pour s'occuper des enfants. Nous pourrions donc constater le même problème chez les hommes, qui dépendent de leurs femmes, côté revenu. Beaucoup sont dans cette situation.

Nous en avons parlé à la première réunion du Conseil national des aînés et voilà pourquoi nous avons fait des femmes âgées qui vivent seules notre priorité, en plus de la maltraitance chez les aînés. Ce sont les premières questions dont nous nous occuperons.

**Le sénateur Keon :** Sénateur LeBreton, la présidente a parlé de la recherche. J'aimerais explorer plus à fond cette question. Il va de soi que le Conseil s'en occupera. Il faut beaucoup plus de connaissances pour traiter intelligemment de ces problèmes. J'ai quelques inquiétudes, pour le cas où on décide de parler de recherche. En effet, d'après mon expérience, contrairement aux laboratoires gouvernementaux comme ceux du Conseil national de recherches qui a toujours fait du bon travail, les recherches menées par Santé Canada étaient souvent de qualité insatisfaisante, même si à mon avis la faute n'en revient pas à Santé Canada. C'était simplement parce que la portée de la recherche n'était pas suffisante.

Au fil des gouvernements qui se succèdent, nous avons bâti une structure d'organismes de recherche de grande envergure, pour ce qui se rapporte à la santé, comme les Instituts de recherche en santé du Canada ou IRSC. Il peut être nécessaire de combiner les

coupled with Statistics Canada, to tackle almost any problem, although it might require two or three of their institutes.

It would be important for the National Seniors Council, when addressing the holes in knowledge and the supplemental knowledge they need to gain, to sit down with, at least, the leaders at CIHR and the relevant institutes to say to them: “We do not possess sufficient knowledge to deal with these areas intelligently. What can you do for us so that we do not need to rely on new institutional studies through other avenues?”

**Senator LeBreton:** As I said in my remarks, I will work closely with two ministers — the Minister of Human Resources and Social Development and the Minister of Health, both of whom have a huge role to play. Going back to the question from Senator Carstairs, some of the work that was done in the Department of Health by the National Advisory Council on Aging, and other research, will be made available. We will encompass much of the work done, on the whole, in the area of health promotion. Certain demands on the health care system are specific to senior women that are unlike the demands of other groups. For example, senior women have a much higher incidence of injuries due to falls. In terms of research, the National Seniors Council, in conjunction with the help of the seniors’ secretariat, will work to provide us with research data so we do not need to repeat research that has been completed. Perhaps, Ms. Scotti would like to add a comment. We will have access to information from the former National Advisory Council on Aging and from the minister. I see myself as the facilitator between the Minister of health and the Minister of Human Resources and Social Development in dealing with the National Seniors Council.

**Susan Scotti, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security and Social Development, Human Resources and Social Development Canada:** We have a good relationship with the Canadian Institutes of Health Research and have tapped into the good work they have done. The intent is not to reinvent the wheel in any way. It is to build on the relationships that exist with the number of research bodies, identify gaps and maybe identify specific areas where some applied research needs to be done rather than academic and framework kind of research. The council is new and must establish its own priorities in the area of research, and that is yet to come.

**Senator Keon:** My concern is that when you establish those priorities, you will have nine outstanding people on that council. You must be careful to look at the research platform that exists in Canada and not try to build a little platform because there is a big one there.

I have raised this other issue with our chair and although we have not had time to explore it, I think we agree. There is tremendous enthusiasm now for extending the horizons of seniors, which is wonderful. However, a public safety issue has not been addressed at all. In my own career, for example, there

efforts de deux ou trois instituts de recherche, mais ensemble, ils ont tout ce qu’il faut, avec Statistique Canada, pour étudier n’importe quel problème.

Ce serait une bonne chose que le Conseil national des aînés, pour combler les lacunes de ses connaissances, en discute avec au moins les responsables des IRSC ou d’autres instituts pertinents, en leur disant : « Nous n’avons pas suffisamment de connaissances pour traiter intelligemment de ces sujets. Que pouvez-vous faire pour nous, de manière que nous n’ayons pas à nous fier à de nouvelles études institutionnelles, faites par d’autres? »

**Le sénateur LeBreton :** Comme je l’ai dit dans mon exposé liminaire, je travaillerai de près avec deux ministres : le ministre des Ressources humaines et du Développement social et le ministre de la Santé. Les deux ont un rôle important à jouer. Revenant à la question du sénateur Carstairs, une partie du travail a été faite au ministère de la Santé par l’ancien Conseil consultatif national sur le troisième âge, entre autres, et sera disponible. Nous nous pencherons sur une bonne partie du travail qui a été faite dans le domaine de la promotion de la santé. Les femmes âgées ont des besoins en matière de santé qui sont différents de ceux des autres groupes. Ainsi, les femmes âgées ont plus de blessures causées par des chutes. Pour la recherche, le Conseil national des aînés, en collaboration avec le Secrétariat aux aînés, travaillera à nous fournir des données sur les recherches déjà effectuées, pour qu’on ne réinvente pas la roue. Mme Scotti voudra peut-être intervenir aussi. Nous aurons accès à l’information de l’ancien Conseil consultatif national sur le troisième âge et du ministre. Je me vois comme facilitant les communications entre le Conseil national des aînés et le ministre de la Santé et celui des Ressources humaines et du Développement social.

**Susan Scotti, sous-ministre adjointe principale, Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social, Ressources humaines et Développement social Canada :** Nous avons une bonne relation avec les Instituts canadiens de recherche en santé et avons pu profiter de leur bon travail. Nous ne voulons pas du tout réinventer la roue. Nous voulons tabler sur les relations actuelles avec de nombreux organismes de recherche, trouver les lacunes et les domaines précis où il faut faire de la recherche appliquée, plutôt que de la recherche purement théorique ou des cadres de recherche. Le Conseil est nouveau et il lui reste encore à fixer ses propres priorités en matière de recherche.

**Le sénateur Keon :** Je crains qu’en fixant ces priorités, vous ayez au conseil neuf personnes de fort calibre. Vous devez être prudents et tenir compte des structures de recherche actuelles au Canada, sans créer la vôtre, puisqu’il en existe déjà.

J’ai parlé d’une autre question à notre présidente, et même si nous n’avons pas eu le temps de l’approfondir, je pense que nous sommes d’accord. Il y a beaucoup d’enthousiasme actuellement pour l’élargissement des horizons des aînés, ce qui est merveilleux. On n’a toutefois pas du tout parlé de la question de la sécurité

used to be mandatory retirement for surgeons. That is gone. As far as I can tell, they can operate now till they are 95. If I ever had to undergo surgery — God forbid, because I always said I would much rather do it than have it — the first thing I would do is ask the surgeon how old he is.

**Senator Murray:** Or she.

**Senator Keon:** Or she: yes, I am sorry. I do not know what I would do without Senator Murray. He keeps me straight.

I think this issue is tremendous. For example, the Air Canada pilots voted overwhelmingly, and I do not know the number or how strong the vote was, but they voted strongly to maintain their mandatory retirement at age 60. However, an Air Canada pilot, at age 60, can walk down the corridor of the airport and fly for Jazz until that pilot is 108, I guess — I do not know how old. I should not have said that. I take that back. Sorry, that remark is completely unfounded and glib. I do not know what the age limit is, but I know they can fly for Jazz after they leave Air Canada.

I think that your council must address this issue without in any way dampening the enthusiasm for all the good things that are happening. They are great and all that is wonderful, but a public safety issue needs to be addressed. How do you feel about that?

**Senator LeBreton:** We discussed this issue at our National Seniors Council. Back in 1986, when mandatory retirement for public servants was abolished with the exception of the Canadian Forces and RCMP, it sent a great signal to people, especially those who were aging and were facing leaving the workforce. I heard from many seniors groups that this matter is one of choice for them. Some look forward to becoming of pensionable age, some before they are even 65, and others want to continue working. With our labour shortages now, one thing we were looking at in the older workers panel is to retrain people who may have been laid off in one particular area, but are required somewhere else.

At the end of the day, public safety and security must prevail and I think, in certain professions, the issue of mandatory retirement is still, and should be, determined on the criteria of public safety and security. I think most Canadians, whether they are seniors or not, would agree with that for the reasons you have stated. However, it is an issue, because there are people, goodness knows we see them every day on television, who are viable and contribute much to society. They feel that they are capable of doing all kinds of things and most are, but in certain professions we must be governed by public safety and security.

**Senator Chaput:** I apologize for being late. I hope my apologies will be accepted.

publique. Dans mon propre domaine professionnel, par exemple, il y avait une mise à la retraite obligatoire pour les chirurgiens. Ce n'est plus le cas. Pour ce que j'en sais, ils peuvent faire des chirurgies jusqu'à l'âge de 95 ans. J'ai toujours dit que je préfère opérer qu'être opéré, mais si je devais aller sous le bistouri, je commencerais par demander à mon chirurgien l'âge qu'il a.

**Le sénateur Murray :** Ou l'âge qu'elle a.

**Le sénateur Keon :** En effet, ce pourrait être une femme, je suis désolé. Je ne sais pas comment je pourrais me passer de vous, sénateur Murray, vous êtes ma conscience.

Je pense que c'est une question très importante. Prenons l'exemple des pilotes d'Air Canada qui en très grand nombre, mais j'oublie exactement dans quelle proportion, ont voté pour garder la retraite obligatoire à 60 ans. Pourtant, un pilote d'Air Canada de 60 ans peut changer de porte, à l'aéroport, et piloter des avions de Jazz jusqu'à ce qu'il ait 108 ans, pour ce que j'en sais, je ne sais pas jusqu'à quel âge. Je n'aurais pas dû dire cela. Je retire ces propos. Ils étaient sans fondement et trop spontanés. Je ne sais pas quelle est la limite d'âge, mais je sais qu'après leur départ d'Air Canada, les pilotes peuvent travailler pour Jazz.

Je pense que votre conseil doit traiter de cette question, sans pour autant étouffer l'enthousiasme découlant de tout ce qui se fait de bon. Tout cela est très bien, merveilleux, mais il faut aussi parler de la sécurité publique. Qu'en pensez-vous?

**Le sénateur LeBreton :** Nous avons parlé de cette question au Conseil national des aînés. En 1986, quand on a aboli l'âge de la retraite obligatoire pour les fonctionnaires, à l'exception des Forces canadiennes et de la GRC, on a passé un message important à nos concitoyens, particulièrement à ceux qui vieillissaient et qui risquaient d'être forcés de quitter leur travail. Beaucoup de groupes de personnes âgées m'ont dit que c'était pour eux une question de choix. Certains ont hâte d'avoir l'âge de la retraite, certains cessent de travailler avant même d'avoir 65 ans, mais d'autres veulent continuer à travailler. Avec la pénurie actuelle de main-d'œuvre, dans le groupe de travail sur les travailleurs âgés, nous avons songé à la formation qu'on pourrait donner aux travailleurs mis à pied dans un secteur, mais dont on pourrait avoir besoin ailleurs.

Au bout du compte, la sûreté et la sécurité publiques doivent primer. Je crois que dans certains secteurs professionnels, c'est encore ce critère de la sécurité et de la sûreté publiques qui doit primer lorsqu'on décide d'une retraite obligatoire. Je pense que la plupart des Canadiens, quel que soit leur âge, le diront aussi, pour les raisons que vous avez données. C'est tout de même une question qui donne matière à réflexion puisqu'il y a des gens, et on en voit tous les jours à la télévision, qui sont en pleine forme et qui contribuent beaucoup à la société. Ils se sentent capables de faire toutes sortes de choses, et c'est vrai dans la plupart des cas, mais pour certaines professions, nous devons d'abord avoir en tête la sécurité publique.

**Le sénateur Chaput :** Veuillez excuser mon retard. J'espère que vous me pardonneriez.

Madam Minister, in regard to reaching out to seniors, I want to address abuse of seniors. As we all know, abuse goes on and often is not reported for a number of reasons. One reason is, if someone else does not report the abuse for them, they will not report it because they are not sure how to.

I am sure the council will have discussions as to how they will address the issue of abuse, but how do you ensure you reach as many seniors as possible with information? Have you had a first discussion on the means to reach them?

**Senator LeBreton:** We will put this area at the top of the agenda and that is why, when we increase the funding for the New Horizons for Seniors program by \$10 million, we will use some of that money for infrastructure. Many seniors organizations have their own facilities and they need upgrading so we will use some of the money for that, but I have asked for \$2 million of that extra \$10 million to be set aside specifically to deal with the issue of elder abuse.

Abuse can take many forms, including identity theft. Abuse often takes place within families where seniors are abused by their own children or their spouse. There is a lot of silence in that they do not want to cause problems for their families, but again, it is a stigma, like we found in the mental health study. Many people think if they talk about it, they show that something is wrong with their family.

We plan to look at ways to step up the ability of seniors to report abuses and also to make them aware of what they can do and what kind of support groups are within their communities. That is one reason the New Horizons for Seniors program is so important. It brings people out into the community. We will conduct research and consultation, but the provinces have already done a lot on this issue. We will use, I hope, \$2 million of that extra \$10 million and it will be for awareness and education: what to do and how to recognize it.

Some people have become so used to living in these conditions that they do not even recognize that something can be done to help them.

When we had our meetings last week, that area was in addition to the single senior women and an area where — Mr. Soulière can elaborate on it as he has had further conversations with the council — members went back to their various regions with a clear knowledge that we want to focus on. What is happening is reprehensible. When I was first made Secretary of State for Seniors, people came up to me in the grocery store or drugstore. Many of them were women and most wanted to stay in their own homes or apartments. They wanted to know they could walk on streets and not be attacked. They wanted to know when they used their bank card it would not be stolen from them. They have personal security issues but they also fear being financially abused

Madame la ministre, au sujet de la communication avec les aînés, j'aimerais parler de la maltraitance. Nous le savons tous, pour diverses raisons, les sévices subis ne sont pas toujours déclarés. C'est notamment parce que si quelqu'un ne le déclare pas pour la victime, elle-même ne sait pas très bien comment le faire.

Je suis convaincue que le Conseil discutera des façons de traiter de la maltraitance, mais savez-vous comment communiquer l'information au plus grand nombre d'aînés possible? Avez-vous eu des discussions préliminaires sur la façon de les rejoindre?

**Le sénateur LeBreton :** Nous avons fait de cette question notre priorité et c'est la raison pour laquelle nous augmenterons de 10 millions de dollars le financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Une partie de cet argent servira aux infrastructures. Beaucoup de groupes d'aînés ont leurs propres installations qui ont besoin d'être mises à niveau. Une partie de cette somme servira à cette fin, mais j'ai demandé que 2 millions de dollars sur ces 10 millions supplémentaires soient réservés à la question de la maltraitance des aînés.

La maltraitance revêt divers aspects, y compris le vol d'identité. Elle se produit souvent au sein des familles, les aînés étant les victimes de leurs propres enfants ou de leur conjoint ou conjointe. Le silence est souvent dû au fait qu'ils ne veulent pas nuire à leur famille, mais il y a cette stigmatisation, semblable à celle que nous avons constatée dans notre étude sur la santé mentale. Beaucoup de gens pensent que s'ils en parlent, ils feront savoir que leur famille ne va pas bien.

Nous voulons trouver des moyens de renforcer la capacité des aînés de porter plainte pour maltraitance, mais aussi de les rendre conscients de ce qu'ils peuvent faire et du genre de soutien qui existe dans leur communauté. Voilà l'une des raisons de l'importance du programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Il ramène les gens dans leur communauté. Nous ferons de la recherche et des consultations, mais les provinces ont déjà fait une bonne part du travail. Nous y consacrerons, je l'espère, 2 millions des 10 millions de dollars supplémentaires, à des fins de sensibilisation et d'éducation : que faire et comment reconnaître la maltraitance.

Dans certains cas, les gens vivent depuis si longtemps de cette façon qu'ils ne savent plus reconnaître qu'on peut leur venir en aide.

À nos réunions de la semaine dernière, c'était notre priorité, en plus des femmes aînées vivant seules, et M. Soulière peut vous parler des autres discussions qu'il a eues avec le Conseil. Les membres du conseil sont retournés dans leurs régions respectives avec en tête une idée claire de nos priorités. Ce qui se passe est inacceptable. Quand je suis devenue secrétaire d'État pour les aînés, les gens venaient me parler à l'épicerie ou à la pharmacie. Dans bien des cas, il s'agissait de femmes qui voulaient rester chez elles, dans leur maison ou leur appartement. Elles veulent pouvoir marcher dans la rue sans se faire agresser. Elles veulent pouvoir utiliser leur carte bancaire sans craindre qu'on la leur vole. Il y a des questions de sécurité personnelle, mais aussi des craintes



by a family member who says they are acting in their best interests. These people know this is not right. It is an education program and it provides help on these issues.

**Senator Chaput:** Is it presently only for independent seniors in their homes or apartments, or will it expand to residences and nursing homes?

**Senator LeBreton:** Yes, definitely it will be extended. Residences and nursing homes are where much abuse takes place. The focus is not restricted. It is the whole issue of elder abuse. We see examples of it every day in the newspapers and we hear about it. First, we will work with the provinces where work has been done to understand the magnitude of the problem because it is significantly under reported. Second, we will conduct research and come up with positive recommendations to implement and provide help for people who are abused.

**The Chairman:** One issue that has been brought to my attention recently in emails from seniors, is their concern about the publication of their birthdate on the electoral lists, therefore making them subject to scam artists because they are identified as seniors. Will your group examine that specific issue with respect to the birthdates given out?

**Senator LeBreton:** This matter is before the Senate in Bill C-31. When the government tabled the bill initially, they did not put the birthdates on the electoral lists. The bill was amended in the House of Commons to include the birthdates on the electoral list. I understand the Senate has amended it again and taken the birthdate off. That is a good question. Peoples' ages on the electoral list that is given to political parties can cause a problem. The senate amendment removes birthdates. We will see if that amendment stands because it would remove the problem. The problem has come up specifically when we talked to seniors, but I am sure if birthdates ended up on the electoral list, they would be of great concern.

**Senator Murray:** I do not have a question, although I have a brief speech. Senator LeBreton can leave it with her officials or she can comment. I have a bias on these issues, including the social policy generally. My view is well known to colleagues here that the role of the federal government is first, income support, and second, research. I interject here as Senator Keon seemed to make a lot of sense on the research issue. The third role of the federal government is education in the broadest sense, creating awareness of these problems. Fourth is the power of our example with regard to people who are within our own jurisdiction: Aboriginals, members of our federal workforce, Canadian Forces and the civil service.

de fraude financière dont l'auteur serait un membre de leur famille prétendant agir dans leurs intérêts. Ces personnes savent que quelque chose cloche. Nous voulons offrir ce programme d'éducation, pour les aider, dans ces domaines.

**Le sénateur Chaput :** Est-ce qu'il s'adresse uniquement aux aînés autonomes qui vivent dans leur maison ou leur appartement ou sera-t-il offert aussi à ceux qui vivent en résidence ou dans des foyers?

**Le sénateur LeBreton :** Il sera certainement élargi. Il y a beaucoup de maltraitance dans les résidences et foyers pour personnes âgées. La portée du programme n'est pas limitée. Nous voulons traiter de toute la question de la maltraitance des aînés. Nous en voyons des exemples tous les jours dans les journaux, et on en entend beaucoup parler. Tout d'abord, nous travaillerons avec les provinces, qui ont déjà fait du travail afin de comprendre l'ampleur du problème, malgré que le problème ne soit pas rapporté aussi souvent qu'il devrait l'être, loin de là. Deuxièmement, nous ferons des recherches dans le but de formuler des recommandations concrètes pour offrir une aide aux victimes de sévices.

**La présidente :** Une question a été portée à mon attention, récemment, dans les courriels que m'envoient des aînés. Ils ont des craintes au sujet de la publication de leur date de naissance sur les listes électorales, qui les rend vulnérables aux escrocs, du fait qu'on apprend ainsi que ce sont des aînés. Votre groupe se penchera-t-il sur cette question précise de la publication des dates de naissance?

**Le sénateur LeBreton :** Le Sénat est saisi de cette question dans le cadre du projet de loi C-31. Au dépôt du projet de loi, le gouvernement ne prévoyait pas inscrire les dates de naissance sur les listes électorales. Le projet de loi a été modifié à la Chambre des communes, pour y inscrire les dates de naissance. Je me suis laissée dire que le Sénat avait amendé de nouveau le projet de loi, pour en retirer les dates de naissance. C'est une bonne question. En effet, la publication de l'âge des gens sur les listes électorales remises aux partis politiques peut représenter un problème. L'amendement du Sénat élimine les dates de naissance de ces listes. Nous verrons si cette modification est maintenue; cela réglerait le problème. C'est une question dont nous ont parlé les aînés, mais je suis convaincue que si les dates de naissance sont inscrites sur les listes électorales, ce sera fort préoccupant.

**Le sénateur Murray :** Je n'ai pas de question, mais j'ai un petit discours. Le sénateur LeBreton peut décider de laisser ses fonctionnaires me répondre, ou me répondre elle-même. En matière d'affaires publiques en général comme pour cette question, j'ai des préjugés. Mes collègues connaissent bien mon idée sur le rôle du gouvernement fédéral, qui est d'abord d'assurer le soutien du revenu et, ensuite, de faire de la recherche. Je me permets de rappeler que le sénateur Keon était très sensé quand il parlait de la recherche. Le troisième rôle du gouvernement fédéral en est un d'éducation, au sens large, de sensibilisation à ces problèmes. Quatrièmement, il y a l'exemple à donner, pour les gens qui relèvent de notre compétence, les Autochtones, les travailleurs qui relèvent du fédéral, les membres des Forces canadiennes et les fonctionnaires.

While he did not say so in as many words, this represents the approach to federal-provincial relations Mr. Harper has taken. I agree with that approach. However, a program such as New Horizons for Seniors is an anomaly. I knew something about that program many years ago: what it was and why it was. It was cancelled by the Chrétien government. It was revived either by the Martin government or your government.

**The Chairman:** It was revived by the Martin government.

**Senator Murray:** Yes, it was revived not because it was filling a need that no one else would or could fill, but because elected members of Parliament wanted it for reasons we both understand. I will not complain about that as it is not an enormous expenditure of money. It can be said to do some good. I am not sure what the criteria are. You suggested it is now engaged in some matters that could be useful, but the program is an anomaly. It is not the use of direct spending power that I, for one, and your party generally, would normally approve. I am concerned when you talk about reaching out to seniors' communities on this matter of family violence. The people who know about these issues are the people on the ground. Institutionally, we are not on the ground — we being the federal apparatus. We cannot be nor should we be. If you reach out to seniors communities to tackle something such as violence against seniors, the Criminal Code, of course, is within our jurisdiction. The provinces, local governments, voluntary organizations and churches reach out. As an institution, we do not know beans about family violence or violence against seniors. We know statistics. In the small town where I grew up, I could put names on the families where violence occurred and we could identify the factors at work. Alcohol was often a factor and various forms of emotional stress and so forth. No one in far-off Ottawa could do anything directly about that. The people who could do something for the people are those most directly related to those people.

I do not want us to overreach. I want to show proper deference to people who do know what it is about, and I want to help and encourage them. We can make a real effort in the areas I have suggested such as income support, research, education and the power of our own example to the people who are directly in our jurisdiction. Thus endeth my speech.

**Senator LeBreton:** Thank you, Senator Murray. You and I go a long way back.

**Senator Murray:** We were juniors together and now we are seniors together.

**Senator LeBreton:** I have listened to several excellent speeches by Senator Murray. Senator Murray has listened to a few of mine too. As I emphasized in my opening remarks, our role, and the role of the National Seniors Council, is to deal with issues of national concern including income support, research, education

Il ne l'a peut-être pas dit en ces termes, mais c'est ainsi que M. Harper entend procéder, en matière de relations fédérales-provinciales. C'est une méthode que j'approuve. Un programme comme Nouveaux Horizons pour les aînés est une anomalie, toutefois. Je connaissais vaguement ce programme, il y a quelques années, j'en connaissais la raison d'être et la nature. Il a été éliminé par le gouvernement Chrétien. Il a été ressuscité par le gouvernement Martin ou le vôtre.

**La présidente :** Par le gouvernement Martin.

**Le sénateur Murray :** En effet, et cela non pas parce qu'il comblait un besoin qu'un autre programme pouvait combler, mais parce que des députés le voulaient, pour des raisons que nous comprenons tous. Je ne m'en plaindrai pas, puisqu'il ne s'agit pas d'une dépense démesurée. On pourrait dire que le programme a de bons côtés. Je n'en connais pas très bien les critères. Vous avez laissé entendre qu'il pouvait être utile, mais il demeure que ce programme est une anomalie. Ce n'est pas un usage du pouvoir de dépenser directement que j'approuve, normalement, non plus que votre parti en général. Je suis soucieux quand vous parlez de communiquer avec les regroupements d'aînés, pour ces questions de violence familiale. Les gens qui s'y connaissent sont ceux qui sont sur le terrain. Comme institution, l'appareil fédéral n'est pas sur le terrain. Il ne peut pas y être et ne devrait pas y être. Si vous voulez parler aux regroupements d'aînés pour lutter contre la violence contre les aînés, il y a bien sûr le Code criminel qui est de notre compétence. Les provinces, les administrations locales et les organisations de bénévoles de même que les églises communiquent avec les aînés. Comme institution, nous ici n'y connaissons rien en matière de violence familiale et de violence contre les aînés. Nous connaissons les statistiques. Dans la petite ville où j'ai grandi, j'aurais pu nommer les familles où il y avait de la violence et aussi dire quels facteurs y menaient. L'alcool était souvent un facteur, de même que diverses formes de stress émotif, par exemple. Personne, dans ce lointain Ottawa, n'aurait pu de manière directe y changer quoi que ce soit. Ceux qui peuvent y changer quelque chose sont ceux qui sont liés directement à ces gens.

Je ne veux pas que nous insistions trop. Je veux plutôt manifester aux gens qui savent de quoi il retourne toute la déférence nécessaire, je veux également les aider et les encourager. Nous pouvons faire un véritable effort dans les domaines que j'ai déjà cités comme le soutien du revenu, la recherche, l'éducation et le pouvoir de montrer nous-mêmes l'exemple aux gens qui relèvent directement de nous. Ainsi soit-il.

**Le sénateur LeBreton :** Merci beaucoup, sénateur Murray. Cela fait longtemps que nous nous connaissons vous et moi.

**Le sénateur Murray :** Tout petits, nous nous connaissions déjà, et maintenant nous sommes des aînés vous et moi.

**Le sénateur LeBreton :** J'ai entendu le sénateur Murray livrer plusieurs discours excellents. Il a pour sa part écouté quelques-uns des miens aussi. Comme je le disais dans mon introduction, notre rôle et celui du Conseil national des aînés consistent à nous saisir des dossiers d'intérêt national comme le soutien du revenu, la

and awareness. I suppose we are expanding education and awareness a little bit. I think that area is where the whole elder abuse issue falls.

In terms of the New Horizons for Seniors program, you are correct that it is not a lot of money. The initiative comes not so much from MPs, specifically, as from the seniors themselves. People within the department work with seniors' groups when the groups apply for New Horizons funds.

I have been to some of the facilities. To me, the issue is almost a health one, in many ways. Seniors have these facilities, which contribute to their social health and well-being. They are in the community, meeting other people.

**Senator Murray:** It is great, but I say the role of the federal government is not to finance square dancing troupes in Cape Breton or the Ottawa Valley.

**Senator LeBreton:** The program is not necessarily square dancing. I was in a facility that had New Horizons money that was helping educate families as to how to help with Alzheimer's — how to set up their homes to help anybody suffering from Alzheimer's or any form of dementia recognize certain things in their home. There are a lot of good programs.

I agree, however. That is why, in answering the question on housing, we do not want to fall all over each other in provincial and territorial jurisdictions. However, on the issue of elder abuse, and using New Horizons for Seniors money to fund and research this program, I think it will go a long way to helping seniors. Abuse is not only an issue for seniors; it is an issue for everyone. As you pointed out, we were all raised in small communities — the issue is to have other people recognize elder abuse.

Before I close, one area of interest in seniors is the issue of mental health. It is interesting because of the mental health study conducted by the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. This area will be of particular interest to one of our former colleagues, Senator Kirby. We heard all over the country that mental health is also an issue with seniors.

Having said that, we are starting off in income support, research, education and awareness — those are our main areas of responsibility. In closing, I want to say how delighted I am that we have an expert who has worked on seniors

recherche, l'éducation et la sensibilisation. J'imagine que, parlant d'éducation et de sensibilisation, nous élargissons un peu ces deux domaines. Je pense que c'est dans ces domaines-là qu'il faut placer toute la question de la maltraitance des aînés.

Pour ce qui est du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, vous avez raison de dire que ce programme ne coûte pas énormément d'argent. C'est une initiative qui vient moins des députés que des aînés eux-mêmes. Les gens du ministère travaillent auprès de groupes d'aînés qui font une demande de financement dans le cadre de ce programme.

J'ai visité certains de ces centres. Pour moi, il s'agit quasiment d'un problème de santé à bien des égards. Les aînés ont certes ces centres, qui sont bons pour leur santé sociale et leur bien-être. Ces centres sont situés dans la collectivité et leur permettent de rencontrer d'autres gens.

**Le sénateur Murray :** Voilà qui est fort bien, mais je dirais néanmoins que le gouvernement fédéral n'a pas pour rôle de financer des aînés qui veulent se réunir pour pratiquer la danse carrée au Cap-Breton ou dans la vallée de l'Outaouais.

**Le sénateur LeBreton :** Ce programme ne veut pas nécessairement faire cela. Je visitais un centre qui avait bénéficié d'un financement dans le cadre du programme Nouveaux Horizons et qui s'employait à montrer aux familles comment aider un aîné souffrant d'Alzheimer, comment organiser son intérieur pour lui permettre de reconnaître certaines choses même s'il souffre d'Alzheimer ou d'une forme de démence sénile. Il y a toutes sortes d'excellents programmes.

Cela dit, je suis d'accord avec vous et c'est la raison pour laquelle, dans ma réponse à la question concernant le logement, je disais que nous ne voulions pas nous marcher mutuellement sur les pieds entre pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux. Toutefois, pour ce qui est de la maltraitance des aînés, en utilisant l'argent du programme Nouveaux Horizons pour financer et affiner ce programme, je pense que cela sera extrêmement utile pour aider nos aînés. La maltraitance n'est pas uniquement un problème qui afflige les aînés, c'est un problème qui touche tout le monde. Comme vous l'avez vous-même dit, nous avons tous grandi dans de petites localités, et il s'agit simplement ici de faire en sorte que tout le monde puisse reconnaître les signes de maltraitance chez un aîné.

Avant de terminer, autre chose encore qui intéresse les aînés, la question de la santé mentale. C'est une question intéressante à cause de l'étude correspondante qui a été effectuée par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. C'est un domaine qui intéressera tout particulièrement un de nos anciens collègues le sénateur Kirby. Partout au Canada, nous avons entendu que la santé mentale est également un problème qui préoccupe les aînés.

Cela dit, nous commençons par le soutien du revenu, la recherche, l'éducation et la sensibilisation, nos quatre principales attributions. Pour terminer, je voudrais vous dire que je suis absolument ravie de pouvoir compter au Conseil sur un expert

issues for many years, Jean-Guy Mr. Soulière, who will stay, and also Susan Scotti and the support group at the seniors' secretariat.

**The Chairman:** Madam Minister, you will not be surprised that I will end on an issue of paramount importance to me, and that is that the fact that 220,000 people die every year and 75 per cent of them are seniors. We deliver palliative care probably to 15 to 20 per cent of them.

Unfortunately, your government has cut the secretariat and put an end to the Canadian Strategy on Palliative and End-of-Life Care, which focused on research, education and awareness. What will be the role of your council and your ministry with respect to palliative and end of life care?

**Senator LeBreton:** Thank you, Senator Carstairs. I would have expected you to end on that issue. I have listened to you in the Senate and you have done great work on the issue of palliative care.

As I said in my remarks, the Minister of Health — one of the ministers for whom I facilitate on all matters of health related to seniors, including palliative care — is aware of your great concern. I do not have the answers specifically on the funding. I think I managed to provide a little bit of information in the Senate, but I know it is a great concern and it is something, Senator Carstairs, that you deserve great credit for continuing because it is a serious problem.

Again, we are into an area, as with housing, where there are provincial and territorial responsibilities as well. However, I would be happy, when we have our meeting with the provinces and territories, to advise them of your great concern and obtain an update as to what, if anything, they plan to do to improve the situation.

**The Chairman:** I want to thank the minister, Mr. Soulière and Ms. Scotti for joining with us this afternoon. It has added to our overall study and we hope you will look forward to our conclusions.

**Senator LeBreton:** As you said at the beginning, if there are any further questions —

**The Chairman:** I do not think there are any further questions for the others, but thank you for joining us.

The committee continued in camera.

The committee resumed in public.

**The Chairman:** Honorable senators, welcome to the meeting of the Special Senate Committee on Aging. As you know, our first panel today was Marjory LeBreton and our second panel is Mr. Jean-Guy Saint-Gelais.

qui, pendant de nombreuses années, a travaillé sur des questions intéressant les aînés, M. Jean-Guy Soulière, qui va d'ailleurs rester, sans parler aussi de Susan Scotti et de tout le groupe d'appui qui travaille au Secrétariat.

**La présidente :** Madame la ministre, vous ne serez pas étonnée si je conclus en parlant de quelque chose qui, pour moi, est terriblement important, en l'occurrence le fait que chaque année, 220 000 personnes meurent au Canada et que 75 p. 100 d'entre elles sont des aînés. Or, nous offrons des soins palliatifs sans doute à 15 ou 20 p. 100 d'entre eux.

Malheureusement, votre gouvernement a supprimé le secrétariat et mis un terme à la Stratégie canadienne sur les soins palliatifs et de fin de vie, laquelle mettait l'accent sur la recherche, l'éducation et la sensibilisation. Quel sera le rôle du conseil et de votre ministère en ce qui concerne les soins palliatifs et de fin de vie?

**Le sénateur LeBreton :** Merci, sénateur Carstairs. Je m'attendais à ce que vous terminiez en abordant cette question. Je vous ai entendu parler des soins palliatifs au Sénat et vous avez fait un travail admirable à cet égard.

Comme je l'ai dit dans mes remarques liminaires, le ministre de la Santé — un des ministres avec qui je suis en liaison pour toutes les questions de santé se rapportant aux aînés, y compris les soins palliatifs — est au courant de votre grande préoccupation. Je n'ai pas les réponses détaillées concernant le financement. Je pense avoir réussi à fournir un peu d'information au Sénat, mais je sais que la question vous tient énormément à cœur et, sénateur Carstairs, il faut reconnaître que vous avez énormément de mérite de tenir bon car le problème est grave.

Ici encore, tout comme dans le cas du logement, il s'agit d'un secteur où les responsabilités sont partagées avec les provinces et les territoires. Toutefois, quand se tiendra la réunion avec les représentants provinciaux et territoriaux, je ne manquerai pas de leur faire part de votre sérieuse inquiétude et d'obtenir auprès d'eux une mise à jour des éventuels plans visant à améliorer la situation.

**La présidente :** Je tiens à remercier la ministre, M. Soulière et Mme Scotti d'être venus témoigner cet après-midi. Notre étude d'ensemble s'en trouve enrichie et nous espérons que vous lirez nos conclusions avec intérêt.

**Le sénateur LeBreton :** Comme vous l'avez dit au début, s'il y a d'autres questions...

**La présidente :** Je ne pense pas qu'il y ait d'autres questions pour ce qui est des autres, mais merci d'être venus.

Le comité poursuit ses délibérations à huis clos.

Le comité reprend ses délibérations en public.

**La présidente :** Honorables sénateurs, bienvenue au Comité sénatorial spécial sur le vieillissement. Comme vous le savez, Marjory LeBreton a comparu avec le premier groupe de témoins aujourd'hui et maintenant, nous accueillons M. Jean-Guy Saint-Gelais.

[*Translation*]

We have with us today Mr. Jean-Guy Saint-Gelais, Secretary and Former President of the Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec (Association of Quebec Regional Seniors Consultation Groups).

The mission of Regional Seniors Consultation Groups is to provide seniors with a regional forum for dialogue and consultation, as well as the opportunity to speak as one voice, thus articulating more clearly their needs and sharing common concerns.

[*English*]

We also have a video conference from Grande Prairie but we are having technical difficulty. We do not want to delay Mr. Saint-Gelais further so we will ask him to make his presentation and if we hook into the video conference, so be it.

[*Translation*]

**Jean-Guy Saint-Gelais, Secretary and Former President, Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec:** Madam Chairman, allow me to begin by thanking you for giving us this opportunity to appear before this special committee. It gives us a unique opportunity to explain our perspective on the situation of seniors in Quebec and Canada.

My name is Jean-Guy Saint-Gelais and I come from Sherbrooke, Quebec. I am both a senior and a retiree, and I am actively involved in my community. I am the Secretary of the association of Quebec Regional Seniors Consultation Groups and I also held the office of President of the association for three years. I am also the National Vice-President of CNPEA, the Canadian Network to Prevent Elder Abuse — a subject that was discussed extensively in your previous session — and I sit on a host of boards of directors of seniors and retirees organizations.

The Quebec system is unique and is the envy of many provinces and indeed many countries. Allow me to share a little anecdote with you by way of example: when the International Francophone Conference on Geriatrics and Gerontology was held in Quebec City in October 2006, 13 representatives from 11 francophone countries asked me to explain the system that we implemented in 1999. A number of countries are evaluating the possibility of adopting our organizational model. Allow me to explain it to you.

Each of Quebec's 17 administrative regions has a Regional Seniors and Retirees Consultation Group. The group comprises representatives from regional seniors associations, groups and organizations, as well as individual members. Those who provide services to seniors are also represented in the regional groups.

Each group is independent and has its own board of directors. The Quebec Department of Families and Seniors provides an annual grant for operational costs. The mission of the Regional Seniors Consultation Groups is to provide seniors with a regional

[*Français*]

Nous avons parmi nous M. Jean-Guy Saint-Gelais, secrétaire et ex-président de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec.

Les Tables régionales de concertation des aînés ont pour mission de permettre aux aînés de bénéficier d'un lieu régional d'échanges et de concertation afin d'être en mesure d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés.

[*Traduction*]

Il y aura également une vidéoconférence de Grande Prairie mais, pour l'heure, nous éprouvons des difficultés techniques. Comme nous ne voulons pas retarder davantage le témoignage de M. Saint-Gelais, nous allons lui demander de faire son exposé et si la situation se règle, nous procéderons à la vidéoconférence.

[*Français*]

**Jean-Guy Saint-Gelais, secrétaire et ex-président, Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec :** Madame la présidente, permettez-moi d'abord de vous saluer et de vous remercier de l'opportunité qui nous permet de nous adresser aux membres de ce comité spécial. C'est une occasion unique que nous avons de vous faire connaître notre point de vue sur les aînés du Québec et du Canada.

Je suis Jean-Guy Saint-Gelais de Sherbrooke au Québec. Je suis un aîné-retraité et très impliqué dans ma communauté. Je suis le secrétaire de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. J'en ai été le président pendant trois ans. Je suis également le vice-président national du CNPEA, Canadian Network to Prevent Elder Abuse, ce dont on a parlé beaucoup il y a quelques minutes, et je fais partie d'une panoplie de conseils d'administration liés aux aînés et aux retraités.

Le Québec est doté d'une structure particulière et unique qui fait l'envie de bien des provinces ou de pays. À titre d'exemple, je vous raconte une petite anecdote : lors du Congrès international francophone de gériatrie et de gérontologie, qui s'est tenu à Québec en octobre 2006, 13 représentants de 11 pays francophones m'ont demandé de leur expliquer notre façon de fonctionner, depuis la mise en place, à partir de 1999. Plusieurs pays sont à évaluer la possibilité de copier notre modèle organisationnel. Je vous le présente.

Dans chacune des 17 régions administratives du Québec, il y a une Table régionale de concertation des aînés et des retraités. Cette table est composée de représentants d'associations, de groupes, d'organismes et de regroupements d'aînés de la région ainsi que d'aînés non associés. De plus, elle regroupe des représentants de dispensateurs de services aux aînés, soit comme prestataires ou fournisseurs de services.

Chaque table est indépendante avec son conseil d'administration. Le ministère de la Famille et des Aînés verse une subvention annuelle pour le fonctionnement de la Table. La Table régionale de concertation des aînés a donc pour mandat de

forum for dialogue and consultation, as well as providing them with the opportunity to speak as one voice, thus articulating more clearly their needs. They also help seniors define the challenges they face and encourage them to participate fully in civic life.

The association of the Quebec Regional Seniors Consultation Groups is an umbrella organization comprising 17 regional groups. The mission of the association is to be a champion for provincial and national issues concerning Quebec seniors and to represent the regional groups at the various levels of government. Our association also works to support the mission of the Seniors Council.

Our association has tabled opinions, briefs and resolutions with various levels of government. Recently, we submitted a resolution to the federal government calling for a department for seniors to be set up. I will come back to this subject a little later.

In short, the association of Quebec Regional Seniors Consultation Groups ensures that the voices of 2.5 million Quebec seniors, aged 50 and over, are heard by the federal and provincial governments. Our organizational model has been fully up and running for the past four years and I am very proud to present it to you here today.

I have also tabled a document entitled *2007 — Le monde des aînés et des retraités du Québec*, which provides an overview of the situation and explains the relationship between the different stakeholders involved with seniors. It provides a snapshot of the unique structure that we have implemented in Quebec. I am tempted to say that, as usual, Quebec has shown itself to be a distinct society.

What is meant by the term “senior”? I do not pretend to have a perfect definition of the term. Indeed, a number of sociologists, researchers, specialists, academics and politicians have attempted to define it. What I can say, however, is that it is important not to use “retiree” and “senior” as synonyms, as they are not necessarily the same.

A retiree is somebody who has stopped working in a given job and who receives a pension from his or her previous employer. A person can take several retirements in the course of his or her working life; retirement is, therefore, a state of being, rather than a question of age. The definition is both simple and unequivocal, and I will say no more on the matter.

The definition of a senior is more complicated. There is a marked tendency to associate seniors with old age. In everyday vocabulary, people use “senior” and “elderly” interchangeably. As some people of a certain age do not like admitting that they are getting long in the tooth, it is preferable to use the term “seniors,” as is done in Quebec. On October 1, we celebrate International Seniors Day, as opposed to the international day of older persons, as decreed by the United Nations. We are careful to avoid touching a raw nerve, especially amongst women.

In my opinion, a senior is somebody who has reached a level of maturity and experience that allows him or her to pass on values and knowledge to the next generation. You might say that this

permettre aux aînés de bénéficier d’un lieu régional d’échange et de concertation afin d’être en mesure d’unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins, dégager des enjeux relatifs aux aînés et encourager ceux-ci à assumer leur rôle de citoyen à part entière.

Les 17 tables régionales se sont regroupées sous la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. La mission de la conférence est de servir de porteur de dossiers pour les grands enjeux provinciaux et nationaux qui touchent les aînés du Québec et de représenter les Tables régionales auprès des instances décisionnelles concernées. Elle collabore aussi à la mission du Conseil des aînés.

La conférence a déposé des avis, des mémoires et des résolutions à divers paliers décisionnels. Dernièrement, elle a fait parvenir au gouvernement fédéral une résolution demandant la création d’un ministère des Aînés. On en reparlera un peu plus tard.

En résumé, on peut dire que la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec fait valoir le point de vue des 2 500 000 aînés québécois de 50 ans ou plus auprès des gouvernements fédéral et provincial. Ce modèle organisationnel est totalement opérationnel depuis quatre ans. Je suis fier de vous en parler aujourd’hui.

Je vous soumetts également un document intitulé *2007 — Le monde des aînés et des retraités du Québec*, qui schématise le portrait de la situation et de l’interrelation entre les divers intervenants impliqués auprès des aînés. Il permet de voir en un clin d’œil la structure unique que nous avons mise en place au Québec. J’ai presque envie de dire qu’au Québec, comme d’habitude, on est distinct.

Définition des aînés. Je n’ai pas la prétention d’avoir une définition de ce qu’est un aîné. Plusieurs sociologues, chercheurs, spécialistes, universitaires et politiciens ont bien essayé d’identifier les aînés. Le piège que je vais éviter est de relier la personne retraitée et l’aîné; ce ne sont pas nécessairement les mêmes critères qui les caractérisent.

Le retraité est celui qui a mis fin à une activité de travail et qui en retire une rente ou des bénéfices. Une personne pourrait avoir plusieurs retraites dans sa vie, ce n’est pas une question d’âge, mais plutôt de statut dans la société. C’est une définition simple et sans nuances, et je n’élaborerai pas plus à ce niveau.

Pour l’aîné, c’est plus compliqué. On a tendance très souvent à associer l’âge et les personnes aînées. Dans le vocabulaire courant, on mélange « aîné » et « âgé ». Comme il semble y avoir une réticence pour les personnes d’un certain âge d’admettre qu’elles sont âgées, il est préférable de parler de personnes aînées. C’est d’ailleurs l’avenue qu’a prise le Québec. Le 1<sup>er</sup> octobre, nous célébrons la Journée internationale des personnes aînées et non celle des personnes âgées, telle que décrétée par l’ONU. Nous ménageons les susceptibilités, spécialement chez vous, mesdames.

Je vous dirais qu’une personne aînée est celle qui a atteint un degré de maturité et d’expérience qui lui confère le droit et la possibilité de transmettre des valeurs et des connaissances aux

is what parents do with their children, and you would be right, but they do not have the expertise that defines a senior. Life experience enhances the knowledge that seniors hold.

I do not want to revisit history, so suffice it to say that a number of different reasons explain why we interpret the term senior in terms of age. Allow me to explain myself. We associate being a “senior” with being eligible for the Old Age Security Pension, Income Security or the QPP. And that is perfectly acceptable. However, this means that our understanding of the term “senior” may change over time if, as trends suggest, program reviews push eligibility over the current threshold of 65.

Should we therefore define “senior” solely in terms of age? Not in my view. A little later, I will discuss how our understanding of the term “senior” is also culturally specific. For your average person, however, seniors can be split into several categories. In French, we refer to these categories as the third age, the fourth age and the fifth age, with the youngest seniors being in the third age. With today’s longevity, we may soon have to add a sixth age. However, the definition of these categories varies from one region of Canada to the next.

Quebecers can become members of the FADOQ, the Fédération des clubs d’âge d’or du Québec, at 50 and a number of people therefore define seniors as those over 50. The United Nations define seniors as those over 55. Around the world, a variety of political, socioeconomic, and morphological factors are used to define seniors. In certain African countries, a beard signifies that a man is a senior, that he is wise. This means that a young man of 30 could be considered a senior if he had a beard.

Although my example may be clumsy, it serves to underscore how difficult it is to define senior. Nevertheless, we need to have criteria to define eligibility for government programs and services for seniors. Obviously, any reference to age in the criteria must be reviewed regularly to reflect changes in life expectancy. The 50-year-old of 1960 is today 70 years old — and that is a medical fact. Our approach will have to change and advances in medical science will make the difference between seniors and the elderly all the greater. I hope that my explanation has been clear.

Now let us turn to the diversity of Canada seniors. A number of witnesses that appeared before you spoke about Canada’s diversity. The situation of Canada’s aboriginal population illustrates this point. Unfortunately, governments tend to develop blanket policies and programs that were applied *A mari usque ad mare*. However, geographic, social, economic, cultural and ethnic differences require an innovative and flexible approach. The needs of a senior in Newfoundland and Labrador are different from those of a senior in Nunavut, Quebec or Alberta.

générations montantes. Vous me direz que les parents le font avec leurs enfants. C’est vrai, mais ils leur manquent cette expertise qui caractérise les aînés. L’expérience de vie ajoute à la connaissance des aînés.

Sans retourner dans l’histoire, il y a différentes raisons pour lesquelles nous devons associer « âge » et « aîné ». Je m’explique. On relie l’identification de l’aîné à la possibilité de recevoir des prestations de pension de vieillesse ou de Sécurité du revenu ou de la Régie des rentes du Québec. C’est une référence acceptable. Toutefois, elle risque de varier dans le temps puisque des révisions aux programmes tendent à repousser cet âge à la hausse, qui est actuellement de 65 ans.

Doit-on se baser sur ce critère exclusivement? Je ne le crois pas. Nous parlerons plus avant de la diversité des aînés en fonction de leurs origines. Pour monsieur et madame Tout-le-monde, il y a plusieurs cohortes d’âge qui regroupent des aînés. On parle du troisième âge, du quatrième et même du cinquième âge. Et bientôt, on devra peut-être parler du sixième âge. Selon la région du Canada à laquelle nous nous référons, les âges varient.

Au Québec, la FADOQ, la Fédération des clubs d’âge d’or du Québec, accepte des membres à partir de 50 ans. Plusieurs personnes se servent de ce critère pour déterminer que les aînés commencent à 50 ans. L’ONU a défini cet âge à 55 ans. Un peu partout à travers la planète, l’aîné est reconnu à partir de critères variés tant politico-socioéconomiques que morphologiques. Dans certaines contrées d’Afrique, le fait de porter une barbe pour un homme en fait un aîné, ce qui veut dire un sage. Ainsi, le jeune homme de 30 ans, barbu, serait considéré comme un aîné.

C’est un exemple boiteux, mais qui explique la complexité de la définition d’un aîné. Toutefois, il devient nécessaire d’établir des critères qui vont faire que les programmes et les services gouvernementaux s’appliquent à des cohortes qui déterminent une personne aînée. Il est clair que cette référence à l’âge devra être révisée régulièrement pour tenir compte de l’évolution de la situation et de l’espérance de vie. Une personne de 50 ans, en 1960, est l’équivalent d’une personne de 70 ans aujourd’hui; et c’est prouvé médicalement. L’approche ne sera pas la même et la différence va s’accroître avec les nouvelles techniques de traitement en santé. J’espère que mes explications ont été cohérentes.

Diversité de la population des aînés. Plusieurs intervenants avant moi ont parlé de la diversité au Canada. La situation des Autochtones en est la preuve. Malheureusement, les gouvernements ont tendance à établir des politiques et des programmes *A mari usque ad mare* ou mur à mur. La spécificité territoriale, sociale, économique, culturelle et ethnique demande des approches innovatrices et variées. Un aîné à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nunavut, au Québec ou en Alberta n’a pas les mêmes besoins ni les mêmes attentes.

A new political culture is needed in the House of Commons so that we can standardize criteria while at the same time respect diversity. We must also remember that seniors are not all the same age. Tough battles lie ahead.

Your briefing notes refer to the National Framework on Aging. I consider myself something of an expert on seniors and aging in Canada, but I had never heard of your framework. I spoke to other people who are extremely active in the sector, but none of them had heard of it either.

This brings me to another issue: strategic approaches.

One of the shortcomings that we have criticized for a number of years is the lack of cooperation between different stakeholders working on seniors' issues. We believe that part of the solution would be for the federal government to implement an outreach strategy targeting seniors and their representatives.

How can it be that we had not heard of the National Framework on Aging? How can it be that in 2007 we do not have a federal department for seniors for coordinating and centralizing the various services available to Canadian seniors?

The very fact that we have to ask these questions shows that there is a problem. Why do we have to engage in ethnic battles just to get tools that we need to meet 21st century needs? The problem of Canada's aging population is not a new one; we have been talking about it for the past 30 years. There used to be a federal department for seniors. Seniors supported this initiative. It was both quicker and easier to be directed to the right service.

The federal government should perhaps follow the example of the Quebec government, which has a Department for Families and Seniors. It has greatly facilitated interdepartmental cooperation and has given a voice to seniors. When will we get a federal department for seniors?

I would now like to move on to my final point, the role of the federal government.

The federal government, while respecting provincial jurisdiction, should assume a leadership role with regard to seniors and the aging population. It ought to lead by example and be a model for the provinces and territories. How can it be that there is still no national policy on setting up independent seniors councils in all Canadian provinces?

Now that the National Seniors Council is up and running, the federal government ought to seize the opportunity to work with the provinces to develop a common vision and define provincial and territorial responsibilities with regard to seniors councils. Quebec and New Brunswick are the only provinces that have independent seniors councils that are able to influence policies and programs for seniors.

Une culture politique différente devra émerger de la Chambre des communes pour harmoniser les critères tout en tenant compte des disparités, sans oublier les cohortes d'âge. Dures batailles en vue.

Dans la fiche d'information, vous référez au Cadre national sur le vieillissement. Je pensais en connaître beaucoup sur les aînés et le vieillissement au Canada, mais je n'ai jamais entendu parler de cela. Je me suis informé auprès d'autres personnes extrêmement impliquées dans le monde des aînés et aucune n'a pu me dire de quoi il en retourne.

Ceci m'amène à l'autre sujet : les approches stratégiques.

L'une des lacunes que nous avons dénoncées depuis plusieurs années est le manque de concertation entre les divers intervenants dans les dossiers touchant les aînés. Une partie de la solution réside dans la mise en place d'une politique de communications initiée par le gouvernement fédéral auprès des aînés et de leurs représentants.

Est-il normal et acceptable que nous ne connaissions pas l'existence de ce Cadre national sur le vieillissement? Est-il concevable qu'en 2007 nous n'ayons pas un ministère des Aînés au fédéral qui coordonne et centralise les divers services aux aînés canadiens?

Poser ces questions, c'est y répondre. Pourquoi faut-il mener des batailles épiques pour en arriver à mettre en place des outils qui répondent à la réalité du XXI<sup>e</sup> siècle? Le problème de vieillissement de la population ne date pas d'hier; nous en parlons depuis une trentaine d'années. Il y a déjà eu un ministère des Aînés au fédéral. Les personnes aînées avaient apprécié cette initiative. Les références aux services se faisaient plus facilement et plus rapidement.

Il faudrait peut-être suivre l'exemple du Québec où il y a un ministère de la Famille et des Aînés. Ceci facilite grandement la concertation entre les ministères et donne une voix aux aînés. À quand notre ministère des Aînés au fédéral?

Je passe maintenant au dernier point, le rôle du gouvernement fédéral.

Tout en respectant les compétences, le gouvernement fédéral devrait exercer un rôle de leader dans le secteur des aînés et du vieillissement de la population. Il devrait être le chef de file et l'exemple à suivre par les provinces et les territoires. Est-il compréhensible qu'il n'y ait pas encore de politique nationale sur la constitution et l'implantation d'un conseil des aînés indépendant dans chacune des provinces canadiennes?

Avec la création du Conseil national des aînés, le gouvernement fédéral devrait en profiter pour amorcer une concertation avec les provinces pour intégrer une vision d'ensemble de la responsabilité provinciale et territoriale des Conseils des aînés. Il n'y a qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick où le Conseil des aînés est indépendant et capable d'influencer les politiques et les programmes pour les aînés.



This constitutes a significant weakness and undermines our capacity to intervene elsewhere in Canada. Even if the government cannot impose a similar system nation-wide, it could, at the very least, strongly encourage the other governments to follow the example of these two provinces. It remains to be seen how much latitude will be given to the National Seniors Council.

[English]

**The Chairman:** I found it interesting that you talked about the need for a national policy. You said that we should have a department on seniors. Currently, as you know, we have a Minister of State for Seniors and we had one in the previous administration well. Do you think that there should be a full department under a minister rather than a secretary of state only who reports to another department? Should it be like the one in Quebec, which is associated with a department of family, or should it be separate and apart from any other jurisdictional implications?

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** My answer to that question is unequivocal. There ought to be a stand-alone federal department for seniors. It should be separate from departments such as families, health or human resources. We ought to have a stand-alone federal department for seniors to coordinate all issues relating to seniors. Given that, in 2007, we are faced with an aging population and growing needs, there is a clear role for such a department.

In today's society, the number one difficulty which seniors are confronted is the following: anybody who wants to get information from the federal government has to choose amongst 98 offices or 75 telephone numbers. It is unfathomable that this is how we still operate. We need to have a one-stop shop, the federal department.

As you may recall, under a previous Conservative administration, Canada had a department of seniors, headed by the then minister for seniors, Ms. Vézina. We recently asked Ms. Vézina for her thoughts on the subject. Like the seniors with whom we spoke, she said that, when there is a department for seniors, it was easy to access information about all subjects concerning seniors. People simply had to contact one of the department's gateways, and staff would look up information and answer the question.

That is what we have requested and that is what we want.

[English]

**The Chairman:** My second question relates to income support specifically. I believe you heard Senator Murray earlier and it is fair to say that this issue concerns all of us. We want to ensure that seniors have adequate incomes upon which to live. Currently,

C'est une lacune et une faiblesse énorme, qui limite les possibilités d'intervention et d'action dans le reste du pays. S'il ne peut imposer une approche similaire à l'ensemble, le gouvernement fédéral pourra, à tout le moins, encourager fortement les autres gouvernements à suivre l'exemple de ces deux provinces. Reste à voir la latitude qui sera donnée au Conseil national des aînés.

[Traduction]

**La présidente :** Je trouve intéressant que vous parliez de la nécessité d'une politique nationale. Vous avez dit qu'il faudrait créer un ministère des Aînés. Actuellement, comme vous le savez, une ministre d'État est responsable des aînés et le poste existait également sous le gouvernement précédent. Pensez-vous qu'il faudrait créer un ministère à part entière, coiffé d'un ministre plutôt que d'un secrétaire d'État, lequel se borne à rendre des comptes à un autre ministère? Devrait-on prendre pour modèle le Québec, où la responsabilité à l'égard des aînés est intégrée au ministère de la Famille? Devrait-on au contraire distinguer et démarquer ces responsabilités par rapport aux autres compétences?

[Français]

**M. Saint-Gelais :** Ma réponse à ce sujet est claire. Le ministère fédéral des Aînés devrait être un ministère en soi. Le reste, qu'il s'agisse de la famille, de la santé ou des ressources humaines, devrait se trouver à part. Le ministère fédéral des Aînés devrait être un ministère en soi, qui existe pour coordonner tout ce qui touche les aînés. En 2007, alors que la population est vieillissante et les besoins sont de plus en plus grands, ce ministère aurait son importance.

Aujourd'hui, la difficulté première, pour les aînés, est la suivante : toute personne désirant obtenir des informations du gouvernement fédéral doit frapper à l'une des 98 portes ou composer l'un des 75 numéros de téléphones. Il est incompréhensible que nous en soyons encore là. Il faudrait concentrer les guichets d'information à un seul endroit, le ministère.

On se souviendra qu'à une certaine époque, sous le gouvernement conservateur, il existait un ministère des Aînés, dirigé par Mme Vézina, qui était alors ministre des Aînés. Dernièrement, nous lui avons demandé son opinion sur la question des aînés. Elle a indiqué, tout comme les aînés à qui nous avons posé la question, qu'à cette époque il était facile d'obtenir de l'information dans tous les domaines touchant les aînés. Il ne suffisait que de s'adresser à un portail d'entrée au ministère, et on se chargeait de trouver l'information et de répondre à la question.

C'est ce que nous avons demandé et c'est ce que nous aimerions avoir.

[Traduction]

**La présidente :** Ma deuxième question porte expressément sur le soutien du revenu. Vous avez sans nul doute entendu les propos du sénateur Murray tout à l'heure et il faut bien dire que cette question nous touche tous. Nous voulons veiller à ce que les aînés

many seniors receive the Old Age Pension and some receive the Quebec Pension Plan or the Canada Pension Plan. Some qualify for the Guaranteed Income Supplement under OAS. Senator Cordy has put on the record in the past that as many as 300,000 Canadians or more may qualify for the GIS but do not receive the supplement for a variety of reasons. They might not know they are eligible and, therefore, have not applied for it. Has it been your on-the-ground experience that a great number of seniors who are entitled to the GIS simply do not receive it?

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** Yes, there are indeed a significant number of people who do not receive the guaranteed income supplement. Some do not even know that it exists while others are unable to fill out the required forms.

The association of Quebec Seniors Regional Consultation Groups has sent both the federal government and the provincial department for seniors in Quebec a resolution requesting that a GIS eligibility evaluation be carried out automatically whenever a person is 65 or over files an application form for old age security benefits.

Eligibility is determined using the person's tax return. The government therefore already has all the necessary tools to make a decision — it is simply a matter of automating and thereby simplifying the process.

Second, if somebody is not eligible for the guaranteed income supplement at 65 but, for some other reason, becomes eligible at 68 or 70, they too should receive their benefits automatically. As soon as the government receives a tax return from somebody in this situation, it should study it with the automated system and automatically send out any benefit to which the person is entitled.

The process is very simple. I used to work in IT. The government would just have to explain the principle to its public servants and the whole system could be up and running in a few hours. I cannot fathom why we still have not managed to do it, even although we have been talking about it for 15 years.

[English]

**The Chairman:** We have amended the legislation recently so I hope it will begin to happen. We have heard frequently that a number of people do not file income tax returns. Particularly, many Aboriginal people do not file income tax returns. Yet, many seniors are entitled to the GIS if someone helped them to fill out the application because the forms are rarely available to them in the languages in which they read and write. We understand that the situation might not only apply to those who speak Inuktitut or Cree but it might also apply to people who have immigrated to Canada and have not learned either French or English. Many

disposent d'un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins. Actuellement, bien des aînés touchent la Sécurité de la vieillesse et certains des prestations du Régime des rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada. Certains ont droit au Supplément du revenu garanti associé à la SV. Auparavant, le sénateur Cordy a rappelé que jusqu'à 300 000 Canadiens, voire davantage, sont sans doute admissibles au Supplément du revenu garanti mais ne le touchent pas pour diverses raisons. Il se peut qu'ils ne sachent pas qu'ils y ont droit et par conséquent, ils n'en ont pas fait la demande. Avez-vous constaté sur le terrain qu'un grand nombre d'aînés, admissibles au SRG, ne le reçoivent pas?

[Français]

**M. Saint-Gelais :** En effet, un grand nombre de personnes ne jouissent pas du supplément de revenu garanti. Plusieurs n'en connaissent pas l'existence ou n'ont pas la capacité de remplir les formulaires pour en faire la demande.

Pour ce qui est de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, nous avons fait parvenir aux gouvernements fédéral et provincial, soit au ministère des Aînés au Québec, une résolution visant à faire en sorte que lorsqu'une personne de 65 ans remplit une demande pour recevoir ses prestations de sécurité de la vieillesse, le dossier soit en même temps examiné pour déterminer si cette personne a droit au supplément de revenu garanti, sans qu'elle doive en faire la demande.

On se base sur la déclaration d'impôt pour prendre cette décision. Le gouvernement a donc déjà en main tous les outils pour rendre sa décision. Il s'agit simplement de les informatiser et ainsi simplifier le processus.

Deuxièmement, nous avons demandé que soit traité automatiquement toute demande venant d'une personne âgée de 65 ans qui n'aurait pas droit au supplément de revenu garanti mais qui, pour une raison ou une autre, y aurait droit à l'âge de 68 ou 70 ans. À partir du moment où on reçoit la déclaration de revenu de cette personne, on l'étudie, à l'aide du système informatique, on fait les vérifications d'usage et automatiquement on lui envoie sa prestation si elle y a droit.

Le procédé est fort simple. Je suis un informaticien de carrière. Il suffirait de s'asseoir avec les fonctionnaires pour leur expliquer le principe, et en quelques heures le tour serait joué. Je ne comprends pas pourquoi en 15 ans on n'a toujours pas pu à y arriver.

[Traduction]

**La présidente :** Nous avons modifié la loi récemment et c'est pourquoi j'espère que cela donnera des résultats. Nous avons entendu à plusieurs reprises que bien des gens ne produisent pas de déclarations d'impôt. Plus particulièrement, bien des Autochtones ne le font pas. Pourtant, avec de l'aide pour remplir les formulaires exigés, rarement disponibles dans les langues qu'ils connaissent, bien des aînés pourraient toucher le SRG. Il est vrai que ces cas-là ne s'appliquent peut-être pas à ceux qui sont de langue inuktitut ou crie, mais on peut imaginer que des personnes ayant immigré au Canada et ne connaissant ni l'anglais ni le

people new to this country have kept their traditional language, such as Italian, Spanish or other. Should the federal government produce these relevant materials in more than our two official languages?

**Mr. Saint-Gelais:** For sure. We have a bilingual policy in Canada for French and English. We will not argue if the policy is well applied across the country; at least it exists. However, we face another reality.

[*Translation*]

The other situation that must be addressed is Canada's high level of immigration. Immigrants come here from the four corners of the globe and speak a host of different languages. A number of ethnic communities have been established in Canada for many years. Members of these communities would benefit from having documents available in their language — take, for example, the Chinese, Japanese and German communities. I believe that it is essential that this service is available to them. Obviously, such an initiative would cost money and additional tax dollars would probably have to be collected to fund it. However, this is the reality that we face.

Similarly, we have to face up to the reality of an aging population, a trend that is particularly evident in Quebec and Eastern Canada, and there is no alternative but to provide funding.

**Senator Chaput:** As you know, I am from Manitoba. I was unaware of the existence of the Quebec Seniors Regional Cooperation Groups. Your organization chart is quite fascinating. Where does the Quebec Federation of Senior Citizens fit into this chart? Is it considered as a coalition or is it part of a group?

**Mr. Saint-Gelais:** FADOQ, the Quebec Federation of Senior Citizens, is one of 5,000 seniors groups, associations and organizations in Quebec. It is the one with which people are most familiar because it has the highest profile. However, the GM Retirees Association is a very important organization, as is the AREQ, the Retired Teachers of Quebec Association.

We currently know of more than 5,800 seniors organizations in Quebec and we discover new ones all the time. The Association of the Quebec Seniors Regional Consultation Groups is an umbrella organization for all of these different groups.

**Senator Chaput:** How often do you meet? Do you hold annual meetings?

**Mr. Saint-Gelais:** Our association meets twice a year. The individual regional groups meet either once a month or once every two months, depending on where they are situated.

The Quebec government subsidizes the operational costs of the consultation groups. As you can imagine, the \$25,000 that the provincial government provides is not enough for the

français pourraient être concernées. Bien des gens, nouvellement arrivés au pays, ont gardé leur langue traditionnelle, l'italien, l'espagnol, ou une autre. Le gouvernement fédéral devrait-il faire imprimer les documents nécessaires dans des langues autres que les deux langues officielles?

**M. Saint-Gelais :** Absolument. Nous avons une politique sur le bilinguisme au Canada, pour l'anglais et le français. Nous ne nous demanderons pas si la politique est appliquée comme il se doit à l'échelle du pays. Nous nous contenterons du fait qu'elle existe. Toutefois, il existe une autre réalité.

[*Français*]

L'autre réalité à laquelle on doit faire face est le haut taux d'immigration au pays. Les immigrants viennent de partout à travers le monde et parlent plusieurs langues. Certaines communautés ethniques sont au Canada depuis plusieurs années. Les membres de ces communautés pourraient bénéficier de documents traduits dans leur langue — on peut penser, entre autres, aux Chinois, aux Japonais et aux Allemands. Cette démarche serait, à mon avis, essentielle. Évidemment, cela impliquerait des coûts, et des impôts devront sans doute être perçus à cet effet. Toutefois, c'est une réalité avec laquelle on doit vivre.

Au même titre, nous devons vivre avec la réalité d'une population vieillissante au Canada, et ce phénomène est plus marqué au Québec et dans l'Est du pays. Nous devons donc en assumer les coûts.

**Le sénateur Chaput :** Comme vous le savez, je suis du Manitoba. J'ignorais l'existence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Je trouve cet organigramme tout à fait fascinant. Où retrouverait-on la FADOQ dans cet organigramme? Est-elle considérée comme une coalition ou fait-elle partie d'un groupe?

**M. Saint-Gelais :** La FADOQ est l'un des 5 000 organismes, groupes et associations d'aînés du Québec. C'est celle que l'on connaît le plus car elle est la plus visible. Toutefois, l'Association des retraités de GM est un organisme très important. Il en va de même pour l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ).

On retrouve plus de 5 800 organismes d'aînés au Québec, et on en découvre sans cesse de nouveaux. La Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec réunit tous ces organismes.

**Le sénateur Chaput :** Combien de fois vous rencontrez-vous? S'agit-il de rencontres annuelles?

**M. Saint-Gelais :** La Conférence des Tables se rencontrent deux fois par année. Chaque table régionale, dépendant de sa structure, se rencontre à tous les mois ou à tous les deux mois, selon le territoire.

Le gouvernement du Québec subventionne le fonctionnement des Tables de concertation. Lorsque le gouvernement provincial accorde 25 000 \$ pour le fonctionnement de la Table de

consultation group representing Quebec's far north to hold two meetings. We in Estrie, on the other hand, can have a monthly meeting because the funding allocation covers our costs.

**Senator Chaput:** How many members does the national seniors' council have?

**Mr. Saint-Gelais:** The National Seniors Council is an independent organization that advises the government on all issues related to seniors. In order to be able to table reports at the National Assembly, it has to report to a minister. That is therefore the required operational structure.

The provincial seniors' council comprises 18 members, of whom 12 are voting members, and six are from various departments that work with seniors. I am sure that Mr. Georges Lalonde, the President of the seniors' Council, would be delighted to explain all of this to you, were you to invite him to appear before your committee.

**Senator Chaput:** When I looked at the provincial organization chart, which shows everything that is done in Quebec, I also noted that there is a similar model in place in New Brunswick. Is that correct?

**Mr. Saint-Gelais:** Yes, at the senior's Council level.

**Senator Chaput:** Do you deal with the federal government primarily through your seniors' Council?

**Mr. Saint-Gelais:** That remains to be seen. Our seniors' Council has contacts in other seniors' councils around the country. The contacts that we in the Association of Regional Consultation Groups have are those that we have made with federal decision-makers.

When I was president of the association, I made a number of contacts and it was through those contacts that I found out about this special senate committee. I then went about getting myself an invitation so that I could talk to you about our organization and the difficulties that seniors face.

**Senator Chaput:** And if you had to make one recommendation to us, it would be that we create a department for seniors. Is that correct?

**Mr. Saint-Gelais:** Yes, a department for seniors housing all services for seniors.

The first interim report mentions six or eight departments involved with seniors at the federal level, but I noticed that the Department of Justice was not on the list. However, the Department of Justice is involved in all matters relating to elder abuse. It is therefore surprising that the Department of Justice is not listed as one of the departments involved. As the vice-chair of the Canadian Network for the Prevention of Elder Abuse, I know that the national network has to work with the provincial and territorial justice departments if it wants to succeed.

It is the Department of Justice that is responsible for matters relating to elder abuse in all provinces. The same is true at the federal level. Even funding requests have to be submitted to

concertation du Grand Nord québécois, vous comprendrez qu'avec 25 000 \$ par année, cette région n'aura pas assez d'argent pour organiser deux rencontres. Tandis que chez nous en Estrie, on peut faire une rencontre à tous les mois parce que notre subvention nous permet de le faire.

**Le sénateur Chaput :** Le Conseil national des aînés compte combien de membres?

**M. Saint-Gelais :** C'est un organisme indépendant qui conseille le gouvernement sur tout ce qui touche les aînés. Cet organisme doit relever d'un ministre pour pouvoir rapporter les débats à l'Assemblée nationale. C'est donc la structure obligatoire.

Le Conseil des aînés provincial est formé de 18 membres, dont 12 membres votants, qui sont nommés par le gouvernement et six membres provenant de divers ministères impliqués auprès des aînés. M. Georges Lalonde, le président du Conseil des aînés, se ferait sûrement un plaisir de vous expliquer tout cela si un jour il était invité.

**Le sénateur Chaput :** Quand on examine l'organigramme provincial et tout ce qui se fait chez vous, on remarque qu'au Nouveau-Brunswick il existe quelque chose de semblable?

**M. Saint-Gelais :** Oui, au niveau du Conseil des aînés.

**Le sénateur Chaput :** Votre lien avec le gouvernement fédéral se traduit-il par votre Conseil des aînés?

**M. Saint-Gelais :** Ce serait à déterminer. Le Conseil des aînés a des liens avec les autres conseils des aînés du pays. Du côté de la Conférence des Tables régionales de concertation, nos liens sont ceux qu'on arrive à créer avec les instances décisionnelles sur le plan fédéral.

Du temps où j'étais président de la Conférence, j'ai établi plusieurs contacts avec diverses personnes et c'est à travers ces contacts que j'ai su qu'il y avait un comité sénatorial spécial. Je me suis donc organisé pour être invité pour parler de notre organisation et des difficultés que les aînés rencontrent.

**Le sénateur Chaput :** Et si vous aviez une recommandation à nous faire, ce serait de mettre sur pied un ministère des Aînés?

**M. Saint-Gelais :** Oui, un ministère des Aînés qui regrouperait tous les services reliés aux aînés.

Le premier rapport provisoire parle de six ou huit ministères impliqués au fédéral et j'ai remarqué que le ministère de la Justice n'y figure pas. Le ministère de la Justice est impliqué dans tout ce qui concerne la violence et les abus envers les aînés. Il est surprenant que le ministère de la Justice ne fasse pas partie des ministères impliqués. En tant que vice-président du Réseau canadien pour contrer les mauvais traitements faits aux aînés, je sais que si ce réseau canadien veut fonctionner, il doit faire affaire avec les ministères de la Justice à travers le pays.

Dans chaque province, quand on parle d'abus et de violence envers les aînés, on se réfère toujours au ministère de la Justice. Au niveau fédéral, c'est exactement la même chose. Et même pour

the Department of Justice. The Canadian network was first set up some 12 years ago, and for the last four years we have tried to re-launch our activities in the guise of a new network, but because of the lack of funding, we are running out of steam.

We do not have a cent to our name and it is only thanks to the generosity of the British Columbian government, that allows us to use its phone lines free of charge, that we are able to hold our board meetings once a month by teleconference. It would be nice if one day we were given funding so that we could meet face to face to discuss the important issue of elder abuse and mistreatment.

**Senator Chaput:** Are you talking about the Quebec network for the prevention of elder abuse?

**Mr. Saint-Gelais:** That is the Quebec one. I am talking about the Canadian one, not the Quebec one, because we are talking about the entire country.

**Senator Chaput:** I just wanted to make sure that I understood you. How many networks are there in Canada? You have spoken about one in British Columbia and one in Quebec.

**Mr. Saint-Gelais:** All of the provinces and territories are currently involved in the CNPA. Some networks are more developed than others, but everybody is involved.

[English]

**The Chairman:** To let the committee know, we cannot find the witness from the Alberta Council on Aging, so Mr. Saint-Gelais will be our only witness in this panel.

You may have heard our discussions on Bill C-31, the new electoral bill. What is your reaction to having birthdates published on electoral lists?

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** I will give you my personal opinion, because I cannot speak on behalf of all seniors. I believe that it is always dangerous to publish any information that will allow people to be more easily identified.

As soon as you start publishing birthdates on the electoral list, you face the risk of people using that information to take advantage of seniors or tract seniors or vulnerable people. I would proceed with caution in that regard. Personally, I do not think that birthdates should be published, but it is the Elections Act that stipulates how voters should be identified to ensure that no mistakes are made when people go to vote. However, I think that you should look for other solutions.

[English]

**Senator Cordy:** Thank you for all the information you have given us today. I want to look at the whole issue of mandatory retirement and whether we should have no mandatory retirement

ce qui est des subventions, on doit faire la même demande à partir du ministère de la Justice. Je dois vous dire que le Réseau canadien existe déjà depuis une douzaine d'années et depuis quatre ans nous avons redémarré le nouveau Réseau. Mais le manque de ressources fait qu'on s'essouffle avec le temps.

On n'a pas un sou et nos rencontres du conseil d'administration, on les fait par téléconférence une fois par mois parce que le gouvernement de la Colombie-Britannique a bien voulu nous fournir gratuitement des lignes téléphoniques afin qu'on puisse se rencontrer une fois par mois. Une bonne journée, on aimerait bien avoir une subvention pour pouvoir se rencontrer face à face et discuter de l'imposant dossier de la maltraitance et des abus envers les aînés.

**Le sénateur Chaput :** S'agit-il du Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés?

**M. Saint-Gelais :** C'est celui du Québec. Je vous parle de celui du Canada parce qu'ici on parle de l'ensemble du pays et je ne m'attarde pas à celui du Québec.

**Le sénateur Chaput :** Je voulais simplement comprendre. Combien de réseaux y a-t-il à travers le Canada? Vous avez parlé de la Colombie-Britannique et de celui du Québec.

**M. Saint-Gelais :** Actuellement, toutes les provinces et territoires participent au CNPA. Certains sont plus ou moins structurés, mais tout le monde y participe.

[Traduction]

**La présidente :** Pour la gouverne des membres du comité, comme nous ne pouvons pas joindre le témoin du Conseil albertain sur le vieillissement, M. Saint-Gelais sera le seul témoin de ce deuxième groupe.

Vous êtes peut-être au courant de nos délibérations sur le projet de loi C-31, la nouvelle loi électorale. Que pensez-vous de la possibilité d'inscrire les dates de naissance sur les listes électorales?

[Français]

**M. Saint-Gelais :** Je vais vous donner ma réponse personnelle parce que je ne peux pas parler au nom de l'ensemble des aînés. Je pense qu'il est toujours dangereux, d'une façon quelconque, de donner des informations qui permettront d'identifier de façon plus précise les gens.

À partir du moment où on met une date de naissance sur la liste électorale, il est dangereux que certaines personnes utilisent cette donnée pour abuser des aînés ou pour retracer les personnes aînées ou vulnérables. J'agirais avec prudence là-dessus. Personnellement, je pense que cela ne devrait pas y être, mais il faudrait voir, selon la Loi électorale, de quelle façon on doit identifier les individus pour être certain que l'électeur, qui va voter, est bien identifié. Il faudrait trouver d'autres moyens.

[Traduction]

**Le sénateur Cordy :** Merci de tous les renseignements dont vous nous avez fait part aujourd'hui. Je voudrais aborder toute la question de la retraite obligatoire, notamment la possibilité de

so people can stay in the workplace. If we were to eliminate the age of retirement, or mandatory retirement, what challenges would we need to meet and provide for within the workplace for people staying beyond the age of 65?

When I grew up in Cape Breton, the two main industries were coal mining and steel making, so not many people wanted to stay in these labour-intensive industries beyond the age of 65. On one hand, I say we should not have the mandatory retirement age, but on the other hand, I am concerned that if we do not, we may erode benefits to those who wish to retire at the age of 65. Would you comment on the issue of mandatory retirement?

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** There is no simple answer to that question. My initial reaction would be that there should be no mandatory retirement age. People should be allowed to take their retirement when they see fit. However, if that were the case, it would be more difficult to determine eligibility for federal programs, because at the moment age criteria are used. It is 60 for some programs, 65 for others, and 70 for transferring an RRSP to a Registered Retirement Savings Fund.

In other words, you end up with ageism. In an ideal world, there would be no ageism, but what criteria could then be used? Should it be, as was proposed, the mental and physical wellbeing of a person, and not his or her age? Perhaps that is the solution. Clearly, it will be very difficult to set criteria and develop policies that cater for all Canadians and meet with everybody's approval. The simplest criterion, and the one that has always been used, is age. Whether it be a program for seniors, young people or families, age always ends up being used as a criterion.

Although I have no magic solution to offer you, I believe it is important to take the time to seriously evaluate the possibility of determining eligibility based on a combination of both age groups — for example those aged between 65 and 72 —, and the mental and physical wellbeing of the person. That way we might be able to please everybody.

[English]

**Senator Cordy:** If we will not have mandatory retirement age, what can we do to help those who might choose to stay in the workplace longer? I look at that in terms of private pension plans, as an example, where they receive their pension based on their best five years of employment. If a senior wanted to stay in the workforce — perhaps work 50 per cent or 60 per cent of the time — at this point in time, that is not feasible. They would be penalized because they would receive a lower salary. Are there changes we need to make if we remove mandatory retirement so people are not penalized?

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** This whole question ties into retirement age and whether eligibility for the federal government pension plan should be based on the same criteria as eligibility for a private

supprimer cette obligation afin que les gens restent actifs. Advenant qu'il n'y ait plus d'âge réglementaire forçant quelqu'un à prendre sa retraite, quels seront les défis que nous devons relever? Que devons-nous prévoir en milieu de travail pour les gens qui continuent de travailler au-delà de 65 ans?

J'ai grandi au Cap-Breton. Les deux principaux secteurs industriels là-bas étaient l'extraction du charbon et la fabrication de l'acier. Peu de gens souhaitaient poursuivre ce travail ardu au-delà de 65 ans. D'un côté, je préconise l'abolition de l'âge de la retraite obligatoire mais d'un autre côté, si nous le faisons, nous risquons de léser ceux qui souhaitent prendre leur retraite à 65 ans. J'aimerais recueillir vos commentaires là-dessus.

[Français]

**M. Saint-Gelais :** Ce n'est pas une réponse facile à donner. Au départ, je crois qu'il ne devrait pas y avoir d'âge de retraite obligatoire. Les gens devraient être libres de pouvoir prendre leur retraite au moment où ils le jugent opportun. Mais lorsqu'on dit cela, on complique l'application de divers programmes fédéraux parce qu'actuellement on les applique à partir d'un âge bien précis. C'est 60 ans pour une chose, c'est 65 ans pour telle autre chose, et c'est 70 ans pour les transferts de régime REER en FERR.

On en arrive à de l'âgisme à un moment donné. L'idéal serait d'éliminer l'âgisme, mais quelle est la solution? Faut-il retenir une des solutions proposées et y aller en fonction de l'état de la personne et non en fonction de son âge? Peut-être que c'est la solution. On peut déjà supposer qu'il y aura énormément de difficulté à définir des critères et à établir des politiques qui vont faire qu'on peut en arriver à satisfaire tout le monde et à ne pas oublier personne. La solution la plus simple, qui a toujours été utilisée, est celle de l'âge. Que ce soit sur le plan des aînés, des jeunes ou de la famille, à un moment donné on arrive avec un critère d'âge.

Sur ce point, je dois dire que je n'ai pas de solution magique, mais il faudrait certainement prendre le temps de s'asseoir et d'analyser très sérieusement la possibilité de jumeler certaines catégories d'âge, c'est-à-dire qu'entre 65 et 72 ans, il y aurait des possibilités dépendant des conditions de la personne. On pourrait en arriver à satisfaire tout le monde.

[Traduction]

**Le sénateur Cordy :** Si nous supprimons la retraite obligatoire à un certain âge, que pouvons-nous faire pour aider ceux qui resteront au travail plus longtemps? Par exemple, les régimes de pension privés prévoient le calcul des prestations de retraite à partir des cinq années d'emploi les plus lucratives. Pour l'instant, un aîné qui souhaiterait demeurer actif — à 50 ou à 60 p. 100 — ne peut pas le faire. Il serait pénalisé car il toucherait un salaire inférieur. Si nous supprimons l'obligation de prendre sa retraite à un certain âge, faudrait-il prendre des mesures d'adaptation pour que les gens ne soient pas pénalisés?

[Français]

**M. Saint-Gelais :** Toute cette question est liée à l'âge de la retraite et à la possibilité de recevoir une pension du gouvernement fédéral comme on reçoit une pension d'un régime

pension plan. Obviously, some rules and criteria have to be reviewed to better meet the needs of certain people. Earlier, I spoke about the possibility of considering both the mental and physical wellbeing of a person and her age. That would be my first answer.

Second — and this also answers Senator Carstairs' question on income levels — the government needs to ensure that the sum of each senior's benefits, including income security and federal, provincial and private pension payments, place him or her at least over the poverty threshold, as defined by the Government of Canada. That is not currently the case. This disparity has to be corrected to help the poorest and most vulnerable in our society. Women often fall into this category, particularly those who were not in the paid workforce and do not therefore have a work pension; they have to survive on the Old Age Pension and the Guaranteed Income Supplement. The combination of both still leaves them below the poverty threshold. Yet these women helped build the society, like everybody else, they deserve to have enough to at least put them over the poverty threshold. That is my personal opinion, but I imagine that it is shared by many.

**Senator Murray:** I fully share your concern with regard to respecting recognized jurisdictions. It is not only a matter of constitutional power sharing, it also concerns program effectiveness. In my opinion, the famous subsidiarity principle is still valid today. That is why I wonder about your recommendation for a federal department for seniors.

The briefing notes that our analysts provided inform us that Quebec was not involved in drafting the National Framework in Aging. Quebec stated that while it supported the vision and the principles set out by the other governments, it wished to assume full responsibility for health and social services.

This leads me to conclude that Quebec would oppose the establishment of a department for seniors, as you have recommended today.

**Mr. Saint-Gelais:** You are putting me in a rather awkward situation, because I cannot speak on behalf of the Government of Quebec; I can, however, speak for the various Quebec seniors groups and associations who, as is clear from the resolution sent to the federal government, want a department for seniors. While I am disappointed that the Government of Quebec took this position on the National Framework on Aging, I am sure that there is an explanation. You would have to ask those who made that decision why they saw fit to do so.

**Senator Murray:** That has been Quebec's traditional position.

**Mr. Saint-Gelais:** In the answer you spoke of Quebec seniors' health. Unfortunately, we tend to link the problem of aging — note that I say the problem of aging — to seniors' health. But you must realize that initially, aging is not a problem, it is a reality.

privé. Pour certains individus, c'est sûr qu'il y aurait des règles à revoir et à établir. Je parlais tout à l'heure de règles qui pourraient jumeler l'état de la personne avec son âge. C'est la première réponse que je vous donne.

La deuxième est qu'il faudrait aussi revoir, — et cela répondra également à la question du sénateur Carstairs concernant le seuil de revenu que la personne reçoit — si en incluant la sécurité du revenu, les régimes de retraite des gouvernements fédéral, provincial ou un régime privé, que la personne reçoive au moins le minimum du seuil de pauvreté reconnu par le gouvernement du Canada. Actuellement, ce n'est pas le cas. Il faudrait que cette disparité soit corrigée pour les personnes les plus pauvres, les plus démunies. Dans ce groupe de personnes, on retrouve les femmes, en particulier celles qui étaient à la maison et qui n'ont pas eu de revenu de travail, et qui reçoivent la Pension de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Les deux combinés c'est en deça du seuil de la pauvreté. Pourtant ces femmes ont participé à la société d'aujourd'hui. Elles devraient, au même titre que les autres, avoir au moins l'équivalent du seuil de la pauvreté. C'est mon opinion, mais je crois qu'elle est partagée par beaucoup de monde.

**Le sénateur Murray :** Je partage entièrement la préoccupation concernant le respect des compétences. Il s'agit non seulement d'une question de la répartition des pouvoirs constitutionnels, mais également de l'efficacité des programmes. Le fameux principe de subsidiarité est toujours valable, à mon avis. C'est pourquoi je m'interroge sur votre recommandation d'un ministère fédéral dont la vocation serait les aînés.

Dans les notes que nos services de recherche ont fournies, une remarque nous informe que le Québec n'avait pas participé à l'élaboration du Cadre national sur le vieillissement. Le Québec avait indiqué que bien qu'il appuyait la vision et les principes mis de l'avant par d'autres gouvernements, il entendait assumer la pleine responsabilité pour toute la gamme des responsabilités liées à la santé et aux services sociaux.

De là, je tire la conclusion que le Québec s'opposerait à la création du ministère que vous recommandez aujourd'hui, un ministère sur le vieillissement.

**M. Saint-Gelais :** Vous me mettez un peu dans l'embarras parce que je ne peux pas parler au nom du gouvernement du Québec, par contre, je peux vous répondre en ce qui a trait aux aînés, aux associations et aux groupes d'aînés du Québec qui, de par la résolution envoyée au gouvernement fédéral, demandent la création d'un ministère des Aînés. Que le gouvernement du Québec ait pris une position spécifique par rapport au Cadre national sur le vieillissement me déçoit. Par contre, elle est probablement explicable. Il faudrait demander aux gens qui ont pris cette décision pourquoi ils l'ont prise.

**Le sénateur Murray :** C'est la position traditionnelle au Québec.

**M. Saint-Gelais :** Vous parlez dans la réponse du Québec de l'aspect santé des aînés. Malheureusement, on a tendance à lier le problème du vieillissement — je dis bien le problème du vieillissement — à la santé des aînés. Mais ce qu'il faut

It is not an illness, it is a reality. Everyone grows old. As we age, some things change our capacities, and most of the time, they are treated within our health-care systems, which focus on curing illness. At this point, I would like to touch on two issues: first of all, the therapeutic nature of the health-care system and the link between health and age; and second, I would like to say something about prevention.

I will give you a very short history lesson. In 1960, Jean Lesage campaigned on the slogan, "It is time for a change." In his election platform, there were already a number of prevention initiatives in areas such as health, road safety and others.

I will soon be turning 65, and we are still talking about prevention. I have not seen many actual achievements in this area. I am speaking about all of the country, not just Quebec. We talk a lot about prevention, but when are we going to take the bull by the horns and introduce prevention policies that will improve both health and all other aspects of our lives. Prevention should start with youth. These days, when we see young people blowing out their eardrums with walkmans, iPods or MP3 players, we know that by the age of 40, they will have to wear hearing aids. And yet, at the present time seniors are having problems getting reimbursed for their hearing aids, because the programs that exist in some provinces and throughout the country are insufficient for the realities of 2007. These days, a digital hearing aid costs approximately \$3,000, and depending on the province, people are being reimbursed somewhere between \$500 and \$800. The coverage is enough to pay for an analogical hearing aid with 1950s technology, more or less. All of this should be adjusted. As for prevention, the federal government should already have introduced policy and shown leadership at the national level, requiring the manufacturers of MP3 players and other devices to include volume-limiting systems on them. We see young people listening to the radio in their cars, with stereos that boast 25,000 watts per channel. These kinds of systems are used for outdoor demonstrations on Parliament Hill. In this case, we are talking about an automobile with the windows up. What will happen to these people's hearing once they turn 40? We should be doing prevention at the grassroots level, working with young people.

We should be doing the same thing for physical activity. The federal government and its leaders should require the schools to make physical education classes mandatory. The courses that introduce kids to the Internet are mandatory. Our young people are very good when it comes to surfing the net, but if you ask them to run a quarter mile, I am not so sure that they would be able to do that. Why do we not have any leadership in this area? It is a question of prevention.

The problem of obesity is getting worse and worse in Canada. If we want to stop this trend or at least slow it down, we have to set some rules, some standards. Junk food is an example of this problem, and I can give you other examples but you are already familiar with them. These are the things that we should be paying attention to.

comprendre c'est qu'au départ, le vieillissement ce n'est pas un problème, c'est une réalité. Ce n'est pas une maladie, c'est une réalité. Tout le monde vieillit. En vieillissant, des choses viennent modifier nos capacités, et la majorité du temps, on va les traiter dans nos systèmes de santé qui sont des systèmes de santé curatifs. Ici, j'aborde deux questions en partant, le curatif du système de la santé et le lien de la santé avec l'âge, et le deuxième, la prévention.

Je vais faire un peu d'histoire. En 1960, M. Jean Lesage avait fait sa campagne électorale sur le thème « C'est le temps que ça change ». Dans son programme, il y avait déjà des avenues concernant la prévention en santé, en sécurité routière et en d'autres domaines.

Je vais avoir 65 ans bientôt et on parle encore de prévention. Je n'ai pas vu beaucoup de réalisations en ce qui concerne la prévention. Je parle pour l'ensemble du pays, pas seulement pour le Québec. On parle beaucoup de la prévention mais quand prendra-t-on le taureau par les cornes et mettra-t-on de l'avant des politiques de prévention qui amélioreront autant la santé que tout ce qui touche l'être humain. La prévention devrait commencer par les jeunes. Quand on voit actuellement nos jeunes se défoncer les oreilles avec des baladeurs, des iPod ou des appareils semblables, on sait qu'à l'âge de 40 ans, ils devront porter des prothèses auditives. Pourtant, à l'heure actuelle, les aînés ont des problèmes à se faire rembourser leurs prothèses auditives parce que les programmes qui existent dans certaines provinces et à travers le pays ne répondent pas aux réalités de 2007. Une prothèse auditive numérique aujourd'hui coûte environ 3 000 \$ et dépendamment des provinces, les remboursements varient entre 500 \$ et 800 \$. On en est encore aux prothèses auditives analogiques des années 1950 ou à peu près. Il faudrait adapter tout cela. En ce qui concerne la prévention, il faudrait déjà avoir, sur le plan des politiques mises de l'avant par le gouvernement fédéral, dans son leadership au plan national, des obligations pour les fabricants d'appareils baladeurs ou autres des systèmes de blocage de décibels. On voit des jeunes écouter la radio dans leur voiture avec des systèmes de son de 25 000 watts par canal. C'est le genre de système dont on se sert pour faire des démonstrations extérieures sur la colline du Parlement. Ici, on parle d'une automobile fermée. Qu'advient-il de l'ouïe de ces personnes lorsqu'elles atteindront l'âge de 40 ans? On doit faire de la prévention. Là on part de la base, on parle des jeunes.

De la même façon qu'on le ferait au niveau de l'activité physique, il faudrait exiger, d'une certaine façon, au moins au niveau du leadership du gouvernement fédéral, que dans les écoles on ait obligatoirement des cours d'éducation physique. On a des cours obligatoires d'introduction à Internet. Nos jeunes sont très forts sur ce sujet, mais quand il s'agit de les faire courir un quart de mile, je ne suis pas sûr qu'ils soient capables de le faire. Pourquoi n'a-t-on pas de leadership dans ce domaine? C'est de la prévention.

On a un problème d'obésité grandissant au Canada. Si on veut stopper ou atténuer cette tendance, il faut établir des règles, des normes. La malbouffe en est un exemple. Je peux vous en donner d'autres mais vous les connaissez. Ce sont des choses auxquelles on devrait faire attention.



I was speaking to you about hearing aids, and I would now like to touch on another important issue. In Canada's health-care system, as in our provincial health-care systems, two parts of the human body are not part of the system; this will come as a surprise to you, but two parts of the body are not covered: feet and teeth. Dental care, dentures and the services of a podiatrist are not covered, or are barely covered, by the Canadian health-care system. And yet, this kind of care is extremely important.

At present, the Centre of Excellence in Dentistry and Denturology at the University of Laval is about to undertake a study on the harmful effects of dentures that have not been fitted properly. How many seniors are currently suffering from malnutrition because they do not have good dentures? Either their dentures have not been fitted properly, or they have no dentures at all because they cannot afford them. Sometimes they have some coverage and receive a very small reimbursement, and so, the person has to choose between paying for rent, groceries, medications or dentures. Obviously, it is an easy decision; the person does without dentures.

Moving on to feet, how many falls are caused by poor footwear? When will the government establish rules so that shoe companies make shoes that allow people to at least stand up properly? Look at all the problems people are having with ankles, knees, hips, and backs because of poor shoes, and think of all the care that has to be provided by podiatrists so that people can at least have proper balance.

There has been a great deal of talk about falls, and a great deal of analysis has been done, as well as many studies and other forms of research — you were mentioning this earlier, Senator Keon — about falls amongst seniors. One aspect that is hardly ever discussed, and always dealt with very quickly is footwear. Just think about it for a moment. How much time do we spend standing during the course of a day? These days we have added ramps and steps nearly everywhere to make sure people do not fall, but no one has ever told them how to choose proper shoes so that they do not fall. That is the first question that we should be asking.

The federal government should be concerned about older people who are having problems with their feet or their teeth. They should at least be getting some financial support or other assistance. Within the health-care system, for example, the hospitals should have at least a podiatrist or a dentist come in from time to time to examine the patients and determine whether they need care.

We are spoon feeding people, and we are not asking ourselves why. It may just be because their teeth are so bad that they cannot chew and perhaps we should be providing them with dentures or helping them purchase some.

I am speaking generally, you may think that I am exaggerating, but we see this reality every day in the hospitals and in seniors' centres.

Je vous ai parlé de prothèses auditives et je voudrais débiter un autre sujet important. Dans notre système de santé canadien, comme dans nos systèmes de santé provinciaux, deux parties du corps humain ne font pas partie du système de santé; je vais vous surprendre, ce sont les pieds et les dents. La dentisterie, la denturologie et la podiatrie ne sont couverts, ou peu s'en faut, par le système de santé canadien. Et pourtant ce sont des éléments extrêmement importants.

Actuellement, le Centre d'excellence en dentisterie et denturologie de l'Université Laval s'appête à entreprendre une étude sur les effets néfastes des prothèses non adaptées. Combien y a-t-il de personnes âgées actuellement qui souffrent de malnutrition parce qu'elles n'ont pas de bonnes prothèses? Leurs dentiers ne sont pas adaptés ou elles n'en ont pas du tout parce qu'elles n'ont pas les moyens de les payer. Les sommes qui sont quelquefois remboursées sont minimes, si bien que la personne a à choisir entre son logement, sa nourriture, ses médicaments ou ses prothèses dentaires. Je n'ai pas besoin de vous dire que le choix est facile à faire; on oublie les prothèses.

Pour en venir aux pieds, combien de chutes sont causées par le fait que les personnes ont de mauvaises chaussures? Quand le gouvernement établira-t-il des règles pour que les fabricants de chaussures fabriquent des chaussures qui feront en sorte que les personnes puissent au moins se tenir debout? Voyez les problèmes de chevilles, de genoux, de hanches, de dos, liés aux mauvaises chaussures, et tous les soins podiatriques qui devraient être donnés pour que la personne ait au moins un bon équilibre.

On parle beaucoup des chutes et plusieurs analyses, études et recherches ont été faites — vous en parliez tantôt, sénateur Keon — sur les chutes chez les personnes âgées. Un élément qui n'est à peu près jamais abordé et qui est toujours passé très rapidement, c'est celui de la chaussure. Pensez-y comme il faut, combien de temps passe-t-on debout dans une journée? On adapte actuellement, à peu près partout, des rampes, des escaliers pour empêcher les personnes de tomber, mais personne ne leur a jamais dit comment se chauffer pour être sûr de ne pas tomber. C'est la première question qu'on devrait se poser.

Le gouvernement fédéral devrait avoir une préoccupation par rapport à des possibilités pour les personnes d'un certain âge qui ont des problèmes de santé concernant les pieds et la dentition. Ils devraient avoir au moins la facilité de pouvoir utiliser des ressources financières ou autres. Dans le système de santé, il serait important, par exemple dans les hôpitaux, d'avoir au moins un podiatre ou un dentiste de temps en temps pour examiner les personnes hospitalisées et voir s'il n'y a pas lieu de fournir des soins d'hygiène appropriés.

On nourrit les personnes à la cuillère et on n'analyse pas pourquoi on en est là. C'est peut-être tout simplement parce que leurs dents ne sont pas capables de mastiquer et qu'on devrait peut-être leur fournir des dentiers ou la possibilité de s'en procurer.

C'est large, ce que je dis, je semble exagérer, mais c'est une réalité que l'on voit tous les jours dans les hôpitaux et les centres d'accueil pour les personnes âgées.

**Senator Murray:** I am very pleased that I have given Mr. Saint-Gelais the opportunity to tell us more about his views on this issue, no matter how relevant or irrelevant the answer was to my question. It was very interesting, and I would like to thank you.

**Mr. Saint-Gelais:** It gave me the opportunity to touch on an issue that I wanted to bring up. I had two main concerns, that one and elder abuse.

We will have to look at this issue quickly. I gave the example to Mr. Soulière, which probably was given to you last week. When it comes to elder abuse, the situation is exactly the same as was the situation 30 years ago regarding violence against women. Thirty or thirty-five years ago, people said that it did not exist, and that only a few women were assaulted from time to time. But people lobbied a great deal about this problem, and citizens mobilized as well, and now we have battered women's shelters; we have programs for women who have suffered abuse and the problem of violence against women is recognized.

Why are we not able to recognize elder abuse? Today we have reached the same point. I am ready to lead this battle right to the end because it is an issue that I believe in tremendously. This issue has not been seriously studied by any level of government. It should be studied. Time is starting to become of the essence.

**Senator Murray:** You heard Ms. LeBreton's testimony today.

**Mr. Saint-Gelais:** I assure you, it did not fall on deaf ears.

**Senator Chaput:** My question has to do with elder abuse. You said that there was a network amongst the provinces, and that this network was trying to work together by means of videoconferencing, and that if British Columbia did not give you the means to do so, you would not be able to speak to each other.

How could the federal government support the provincial networks, considering that you heard the minister say that he wanted to look at the issue?

**Mr. Saint-Gelais:** We must simply first of all recognize and support the Canadian Network for the Prevention of Elder Abuse — the CNPEA. This is a Canada-wide network that covers all the provinces and territories.

Second, the federal government must play a leadership role with the provinces so that they support the local networks within each province. This would provide the infrastructure that is needed. It would be similar to what you see in the document that I provided you with, which shows what Quebec has done for seniors. If we did the same thing for elder abuse, we would start at the regional level, then we would go up to the provincial level and have a network there, and we would also have a network at the

**Le sénateur Murray :** Je suis fort content d'avoir fourni l'occasion à M. Saint-Gelais de développer ses vues sur cette question, quelle que soit la pertinence de la réponse à ma question. C'était fort intéressant, je vous remercie.

**M. Saint-Gelais :** Cela m'a donné l'occasion de déborder sur un sujet que je voulais aborder. J'avais deux préoccupations principales, celle-là et les abus envers les aînés.

C'est un dossier que je voudrais aborder de façon rapide. J'ai donné à M. Soulière l'exemple, qui vous a probablement été donné la semaine dernière. En ce qui a trait aux abus envers les aînés, on est exactement dans la même situation qu'il y a 30 ans environ avec la violence envers les femmes. Il y a 30 ou 35 ans on disait que la violence envers les femmes n'existait pas, et que quelques femmes, de temps en temps, se faisaient violenter. Mais le lobbying a été assez fort et la mobilisation de la population également pour que nous en soyons rendus à avoir des maisons d'hébergement pour les femmes violentées; on a des programmes pour les femmes violentées et on reconnaît la violence chez les femmes.

Pourquoi n'arrive-t-on pas à reconnaître les abus envers les aînés? On en est au même point aujourd'hui. Je suis prêt à mener cette bataille jusqu'au bout parce que c'est un dossier auquel je crois énormément. C'est un dossier qui n'a pas été étudié de façon sérieuse par aucun niveau de gouvernement. Il faudrait le faire. Cela commence à presser.

**Le sénateur Murray :** Vous avez entendu le témoignage de Mme LeBreton aujourd'hui.

**M. Saint-Gelais :** Ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd, je vous l'assure.

**Le sénateur Chaput :** Ma question concerne les abus envers les aînés. Vous avez mentionné qu'il y avait dans les provinces un réseau, et que ce réseau essayait de se concerter par l'entremise de vidéoconférence, et que si la Colombie-Britannique ne vous fournissait pas les moyens de le faire, vous ne pourriez vous parler.

Quel pourrait être le rôle du gouvernement fédéral dans cet appui envers les réseaux provinciaux, sachant que vous avez entendu le ministre tantôt dire qu'il voulait se pencher sur la question?

**M. Saint-Gelais :** Je vous répondrai qu'il faut, tout simplement, au départ, reconnaître et soutenir le Réseau canadien pour contrer les abus envers les aînés — le CNPEA. C'est un réseau pancanadien, il couvre toutes les provinces et territoires.

Deuxièmement, il faut jouer un rôle de leadership auprès des provinces pour que celles-ci soutiennent les réseaux locaux de chacune des provinces. En ayant cette infrastructure qui ressemble un peu, quand vous regardez le document que je vous ai remis, à ce qu'on a fait au Québec pour les aînés. Si on faisait la même chose pour les abus envers les aînés, on commencerait par les régions, on monterait au niveau de la province où il y a un réseau et au niveau canadien où il y a aussi un réseau. Il ne faut pas

federal level. We must not forget that there is an international network called the INPEA, the International Network to Prevent Elder Abuse, which has ties to the WHO.

This network was able to get the UN to designate June 15 as the World Elder Abuse Awareness Day. This year, the event will still be celebrated. Last year, some members of the Canadian network went to the United Nations in New York to attend the ceremony. It was the first year. This year, the event is being held in Geneva. Unfortunately, since we do not have the resources, probably no one from Canada will be going there. For the time being, we have not been able to find anyone to attend. But it is a very important day. And the federal government should be playing a leadership role in this area. Senator LeBreton was speaking about this earlier, and I promise that I will be the first person to join her and help make her even more aware of this very important day, just as each year we have the International Day of Older Persons. At the UN they use the expression "Older Persons" but in Quebec people say "seniors."

The pin that I am wearing was designed for the International Day of Older Persons. It was designed by Quebec, and was accepted at the international level. The purpose of the event is to encourage people to realize the importance of seniors within today's society. There are more and more of us, and the resources will have to be found so that at least the participation of seniors is recognized.

We must always bear in mind that it were not for seniors — and now I myself am one — today's society would not exist. It is important for us to have at least some small form of recognition for them. As for Senator LeBreton, her title is Secretary of State for seniors, and I call that having a secondary role.

**Senator Murray:** Why? It is exactly what you have in mind for a department, coordinating the activities of the other groups.

**Mr. Saint-Gelais:** I will explain why.

**Senator Murray:** It is the role that Ms. Vezina played in the old days.

**Mr. Saint-Gelais:** Ms. Vezina's title was Minister responsible for Seniors.

**Senator Murray:** Minister of State. She was a colleague of mine. I know her very well, and she has been a friend of mine for many years.

**Mr. Saint-Gelais:** Perhaps I was misinformed. That can happen. A Secretary of State does not have as important a role as a minister in cabinet. I am not saying that the person would not be charismatic or would not have sufficient stature to be recognized as a minister. However, a Secretary of State is not a minister at the same level as the others, someone who can discuss issues and insists upon the rights of his stakeholders the way a minister of Health can. Perhaps we ordinary people misunderstand. If so, you would have to correct us.

oublier qu'il y a un réseau international, qui s'appelle le INPEA, International Network to Prevent Elder Abuse, qui est en lien avec l'OMS.

Ce réseau a réussi à faire reconnaître par l'ONU la journée du 15 juin comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la prévention des abus envers les aînés. Cette année, on va la fêter encore. L'an passé, des gens du réseau canadien sont allés à New York, à l'ONU, pour la présentation de cette journée, c'était la première année. Cette année, c'est à Genève. Malheureusement, comme nous n'avons pas les moyens, probablement personne du Canada n'y ira. Pour le moment, on n'a trouvé personne pour y aller. Mais c'est une journée très importante. Et il faudrait que le gouvernement fédéral joue un rôle de leadership dans ce domaine. Madame le sénateur LeBreton en a parlé plus tôt et je promets que je vais être le premier à la rejoindre pour la sensibiliser encore plus à cette journée très importante, de la même façon qu'on a, chaque année, la Journée internationale des aînés. À l'ONU cette journée s'appelle la Journée internationale des personnes âgées mais, au Québec, on dit les personnes aînées.

L'épinglette que j'ai ici est l'épinglette de la Journée internationale des personnes aînées. C'est une épinglette qui a été dessinée par le Québec et qui a été acceptée à l'échelle internationale. Cette journée est une journée où on devrait prendre conscience de l'importance des aînés dans la société d'aujourd'hui. Nous sommes de plus en plus nombreux et il va falloir trouver les moyens au moins de faire reconnaître cette participation des aînés.

Il faut toujours garder à l'esprit que si les aînés n'étaient pas là — maintenant je suis un aîné —, il n'y aurait pas de société aujourd'hui. C'est important qu'on ait au moins une petite reconnaissance pour eux. En ce qui concerne Mme le sénateur LeBreton, quand on parle d'un rôle de secrétaire d'État aux aînés, j'appelle cela un rôle secondaire.

**Le sénateur Murray :** Pourquoi? C'est précisément ce que vous envisagez comme ministère, de coordonner les activités des autres groupes.

**M. Saint-Gelais :** Je vais expliquer pourquoi.

**Le sénateur Murray :** C'est le rôle que Mme Vézina a occupé à l'époque.

**M. Saint-Gelais :** Mme Vézina avait un rôle de ministre des Aînés.

**Le sénateur Murray :** Ministre d'État. Elle était une collègue, je la connais très bien, c'est une amie de longue date.

**M. Saint-Gelais :** Mes informations ne sont peut-être pas bonnes. Cela peut arriver. L'importance d'un ministre à l'intérieur du Conseil des ministres n'est pas la même que le rôle d'un secrétaire d'État. Je ne dis pas que la personne ne pourrait pas avoir de charisme ou une stature qui ferait qu'elle serait reconnue comme ministre. Cependant, ce n'est pas un ministre au même niveau que les autres, qui peut discuter et revendiquer des droits pour sa clientèle de la même façon que le ministre de la Santé peut le faire. Peut-être que nous, les gens du peuple, avons une mauvaise compréhension. Il faudrait alors la corriger.

**Senator Murray:** Senator LeBreton — I am not a member of her party — is already a minister given that she is the leader of the government in the Senate. The Prime Minister asked her to serve as Secretary of State responsible for seniors. There is no department, of course, but her mandate is to coordinate the activities of various federal government departments and agencies in the area of seniors. I assure you that she is a senior minister within the Harper government. She sits on the Priorities and Planning Committee and all the important government committees, unless I am mistaken.

[English]

**The Chairman:** Yes, I think it is fair to say that while Senator LeBreton is a senior minister, she is not a senior minister for seniors. She is a senior minister because she is the Leader of the Government in the Senate, and that puts her in a unique situation. She is a senior minister because of her responsibility for the Senate and she is a junior minister, if you will, in terms of her responsibility for seniors. However, because Senator LeBreton has the senior ministry status, she has more influence, I would suggest to you, than if we had only a Secretary of State for Seniors and that person did not have a senior ministerial portfolio as well.

Mr. Saint-Gelais, I want to thank you very much. I related to a great number of things you said. I was particularly interested in your comments about hearing aids, as someone who wears two digital hearing aids, the last of which cost me \$5,200 for the pair. I know that digital hearing aids are well out of reach of the vast majority of Canadians. I am lucky enough to be able to afford to wear them, and I received all of a \$600 credit from my insurance coverage in the Senate to pay for them, but that is not the status for the vast majority of Canadians. Digital hearing aids, in my view, having worn regular hearing aids, are superior if one wants to have quality of hearing in one's life.

I was amused while talking to a senior friend of mine not long ago who was advised to wear a better-quality shoe, something along the lines of a running shoe. Because she was so vain, she chose to use a walker so she could continue to wear her high-heeled shoes.

Much education is needed, I suspect, about the prevention of falls and the need for quality footwear. Maybe we need to have someone design quality footwear that would also be considered fashionable.

[Translation]

**Mr. Saint-Gelais:** I would like to add something. Perhaps the federal government should recognize podiatrists, who are trained in podiatry in the United States. In Canada, a program in podiatry is now offered in Trois-Rivières, and the first cohort will be graduating next year. However, these podiatrists are not recognized as physicians in Canada. In the United States, they are entitled to carry out surgery in operating rooms, but not in Canada or in Quebec. So that is one example of how some things are not included within the health-care system.

**Le sénateur Murray :** Madame le sénateur LeBreton — je ne suis pas membre de son parti —, est déjà ministre en tant que leader du gouvernement au Sénat. Le rôle de secrétaire d'État aux aînés lui a été confié par le premier ministre. Il n'y a pas de ministère, bien sûr, mais son mandat est de coordonner les activités des différents ministères et agences du gouvernement fédéral. Soyez assuré, elle est ministre senior dans le gouvernement Harper. Elle est membre du Comité des priorités et de tous les comités importants du gouvernement, à moins que je me trompe.

[Traduction]

**La présidente :** En effet. Le sénateur LeBreton est un ministre de premier plan, du fait qu'elle est le leader du gouvernement au Sénat et cela la met dans une position tout à fait particulière. Toutefois, ses responsabilités ministérielles à l'égard des aînés ne sont pas de premier plan. Ses responsabilités au Sénat font d'elle un ministre de premier plan et, si vous voulez, son portefeuille pour les aînés en est un de second rang. Néanmoins, étant donné que le sénateur LeBreton a ce statut de premier plan, elle a plus d'influence, selon moi, qu'un simple secrétaire d'État responsable des aînés qui n'aurait pas en même temps un portefeuille de premier plan.

Monsieur Saint-Gelais, je tiens à vous remercier. Je me suis reconnue dans un grand nombre de choses que vous avez dites, notamment à propos des appareils auditifs. Je porte pour ma part deux appareils auditifs, les derniers m'ayant coûté 5 200 \$. Je sais que les appareils auditifs numériques sont hors de la portée de la vaste majorité des Canadiens. J'ai la chance de pouvoir me les permettre et j'ai reçu 600 \$ de remboursement de l'assurance à laquelle je souscris en tant que sénateur, mais la vaste majorité des Canadiens n'est pas dans le même cas que moi. Les appareils auditifs numériques, à mon avis, offrent une qualité d'audition supérieure à celle que donnent les appareils auditifs courants, les ayant moi-même portés.

Il y a quelque temps, je parlais à une amie d'un certain âge à qui l'on avait conseillé une chaussure de meilleure qualité, de type soulier de course. Par coquetterie, elle a choisi d'utiliser une marchette afin de pouvoir continuer à porter des talons hauts.

J'imagine qu'il y a un travail énorme à faire pour renseigner les gens sur la façon de prévenir les chutes et la nécessité de porter des chaussures de qualité. Il faudrait peut-être qu'un styliste invente une chaussure de qualité qui serait également tout à fait mode.

[Français]

**M. Saint-Gelais :** J'aimerais ajouter quelque chose. Il faudrait peut-être que le gouvernement fédéral reconnaisse les podiatres, qui sont formés en médecine podiatrique aux États-Unis. Au Canada, il existe maintenant à Trois-Rivières un cours en podiatrie et la première cohorte graduera l'année prochaine. Cependant, ces médecins podiatres ne sont pas reconnus au Canada comme des médecins. Aux États-Unis, ils ont le droit de faire des chirurgies dans les salles d'opération, mais pas au Canada ni au Québec. Alors quand je dis que cela ne fait pas partie du système de santé, c'est un exemple.

[*English*]

**The Chairman:** You are absolutely right.

Thank you for coming. I apologize for the small disruption at the beginning of your presentation. We were delighted to have you here and I can assure you that we listened carefully to your testimony.

The committee adjourned.

[*Traduction*]

**La présidente :** Vous avez tout à fait raison.

Merci d'être venu. Excusez le petit contretemps au début de votre exposé. Nous avons été ravis de vous accueillir et je peux vous assurer que nous avons écouté votre témoignage avec attention.

La séance est levée.

---







*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

APPEARING

The Honourable Marjory LeBreton, P.C., Leader of the  
Government in the Senate and Secretary of State (Seniors)

WITNESSES

*National Senior Council:*

Jean-Guy Soulière, Chair.

*Human Resources and Social Development Canada:*

Susan Scotti, Senior Assistant Deputy Minister, Income Security  
and Social Development.

*Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec:*

Jean-Guy Saint-Gelais, Secretary and former Chair.

COMPARAÎT

L'honorable Marjory LeBreton, C.P., leader du gouvernement au  
Sénat et secrétaire d'État (Aînés)

TÉMOINS

*Conseil national des aînés :*

Jean-Guy Soulière, président.

*Ressources humaines et Développement social Canada :*

Susan Scotti, sous-ministre adjointe principale, Direction générale  
de la sécurité du revenu et de développement social.

*Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec :*

Jean-Guy Saint-Gelais, secrétaire et ex-président.